

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — AVRIL
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

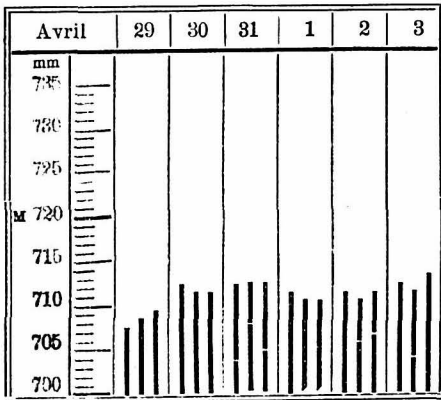
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. au degré cent.			MOYENNE	Vent dominant	DIR.	FOR.	ÉTAT DU CIEL
	MOY.	MINI.	MAXI.					
3	6.6	3.3	11.2	712.0	NE	faibl.	nuag.	

Brouillard sur Chaumont le matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
selon les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^m,6



STATIONS DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

2	1.9	0.0	8.7	656.7	NE	cal ^m	nuag.
---	-----	-----	-----	-------	----	------------------	-------

Brouillard sur le sol le matin. Alpes visibles.

7 heures du matin.
Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel.
3 avril 1128 0.5 657.5 N.-E. Brum.

NIVEAU DU LAC :

Du 3 avril (7 h. du m.) :	430 m. 340
Du 4 »	430 m. 350

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES à CORCELLES

Le mardi 16 avril 1895, dès 8 heures du soir, M^{lle} Rosalie DROZ fera vendre par enchères publiques dans l'hôtel Bellevue, à Corcelles, les immeubles suivants :

1° Une maison d'habitation située au centre du village de Corcelles, avec place et jardin contigu au Sud, limites : Nord, la rue du Village ; Est, demoiselle Vuille ; Sud, la Commune, et Ouest, A. Eschlimann.
Cadastré article 791, f° 1. N° 190 à 192, contenant 323 m². 3178

2° Une vigne à Goutte-d'Or, rière Auvernier, contenant 464 m². Limites : Nord et Ouest, Pierre-Abraham Gauthier ; Sud, le chemin des Grand-Planches, et Est, la veuve et les enfants de Jean-Jacob Wenker.
Cadastré article 437 ; plan f° 27 ; n° 25.
Pour renseignements, s'adresser aux notaires Baillet et Montandon, à Boudry.

VENTE D'USINE

Pour cause de santé, on offre à vendre, dans le canton de Neuchâtel, sur la rive du lac, à proximité de la gare et du débarcadère, une jolie propriété comprenant : usine avec force motrice de 10 chevaux, maison d'habitation, dépendances, places et jardins en plein rapport.
S'adresser sous chiffres Z. Z. 3180, au bureau Haasenstein & Vogler.

BELLE PROPRIÉTÉ à vendre

de gré à gré, dans un petit village du Vignoble, entre deux gares de chemin de fer, une belle propriété bien entretenue, renfermant habitation, grange, écurie, remise, pressoir et cave meublée, grand jardin et verger avec arbres fruitiers, belle vue sur le lac et les Alpes, eau dans la maison. Prix 30,000 fr. — S'adr. à Alphonse Baillet, agent de droit, à Neuchâtel. 3124

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de Bois

La Commune de Peseux vendra par voie d'enchères publiques, dans sa Grande Forêt, le samedi 6 avril prochain, les bois suivants :

- 380 stères sapin,
- 2300 fagots sapin,
- 1/2 toise mosets,
- 13 billons.

Le rendez-vous est à la maison du garde forestier, à 8 heures du matin.

Peseux, le 1^{er} avril 1895.

3056 Conseil communal.

Office des Faillites de Neuchâtel Vente aux enchères publiques APRÈS FAILLITE

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 11 avril 1895, dès les 9 heures du matin, au faubourg du Crêt n° 29, les objets mobiliers et matériel de cave suivants, dépendant de la masse en faillite de Fridolin Collette, marchand de vins, à Neuchâtel :

Un lavabo dessus marbre 3 tiroirs et accessoires, une grande glace cadre doré, un bureau bois dur, un canapé bois dur, une machine à coudre à pied Oppel, une table à coulisse, plusieurs tableaux, une lampe suspension, le matériel de cave consistant en fûts, bonbonnes, brochets, caisses vides, cuveaux, bondes, bouchons, brandes, environ 500 bouteilles vides et 480 chopines, un petit char à brancard, 2 camions à ressorts et plusieurs autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant conformément aux dispositions de la loi sur la poursuite, et en aucun cas il ne sera accordé un terme pour le paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office des faillites soussigné (Hôtel communal).

Neuchâtel, 3 avril 1895.

Office des faillites,
3190 Le préposé : Ch.-Eug. TISSOT.

ANNONCES DE VENTE

A vendre 1500 pieds de bon fumier. S'adr. Prébarreau 2. 2808

GIBIER

300 PERDRIX BLANCHES

à 1 fr. 50 la pièce.

- Coqs de bruyère, la pièce, fr. 2.75
- Poules de bruyère, » 2.25
- Gélinottes, » 1.90
- Perdreux gris, » 2.25
- Faisans femelles, » 3.-
- Perdreux pour mettre aux choux, » 1.40
- Sarcelles doubles, » 1.50-1.75
- Sarcelles simples, » 1.25
- Bécasses, » 2.50
- Gigots de renne, le kilo, » 2.40

POULETS DE BRESSE

CANARDS — DINDES

PIGEONS

POULETS ITALIENS de 2 à 2 fr. 50 la pièce

Poules à bouillir à 1 fr. 10 la livre.

Truites du lac

BROCHETS - PERCHES

SOLES D'OSTENDE

- Aigrefins, la livre, fr. —.50
- Merlans, » —.50
- Cabillauds (morue fraîche), » —.60
- Sandres, » —.90
- Morue salée et dessalée, » —.60

Camemberts — Servettes — Roquefort Bric 3191

Au magasin de comestibles

SEINET & Fils

8, rue des Epancheurs, 8

Monuments Funéraires

Spécialité d'articles soignés

E. RUSCONI, sculpteur

NEUCHÂTEL

(à l'angle du cimetière du Mail)

Magasins d'exposition très assortis

ENTRÉE LIBRE

MARBRES, PIERRES, GRANITS, SYENITS

Rabais important sur les anciens prix.

Société hydraulique. — Atelier mécanique.

RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES GRATUITS

Sur demande, on se rend à domicile.

— Téléphone — 3158

Depuis la fermeture de la pharmacie, le

VIN au QUINQUINA

de J. MATTHEY, pharmacien

Produit tout particulièrement recommandé depuis plus de 20 ans

est soigneusement préparé et vendu à la

Pharmacie A. BOURGEOIS

3192 Rue de l'Hôpital.

Th.-M. Luther

FOURNITURES GÉNÉRALES

pour la Photographie

Plaques Perron-Smith. Lumière Lacroix, Schleussner, etc.

Appareils en tous genres.

Objectifs, pieds, cuvettes et tous accessoires.

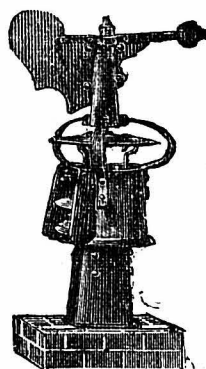
Bains divers. 3027

Laboratoire à disposition des amateurs.

Téléphone

A vendre, 3 chèvres portantes et 300 pieds fumier.

S'adresser chez M. C. Courvoisier, au Petit-Savagnier (Val-de-Ruz). 3148c



AVIS à Messieurs les Architectes & Propriétaires

Cheminées et ventilateurs brevetés

Plus de fumée avec ce nouveau système, l'évacuation s'en faisant sans aucun empêchement, malgré le vent ou quelque temps que ce soit.

Echantillons chez le représentant :

G. WAGNER-GAGON

entrepreneur de serrurerie

Ecluse 1 — Neuchâtel 3173

N. B. Prospectus et prix-courant sur demande.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHÂTEL

Paul Bourget. Outre-mer, 2 vol. 7.-

G. Ohnet. La dame en gris . . . 3.50

Hospitalier. Formulaire de l'Électicien, 1895 5.-

P. Loti. Jérusalem 3.50

A vendre d'occasion :

Lits complets et bois de lits, commodes, tables de nuit, canapés, buffets à une et deux portes, tables, chaises, buffet à services, glaces, pendule, rideaux, lampes, potager, batterie de cuisine, etc., etc. Le tout à prix réduits. S'adresser, entre 1 et 3 heures de l'après-midi, rue du Concert 2, 3^{me} étage. 3175

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
Basu choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1838

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

TOUS LES JOURS :

Morue Dessalée

Au magasin de Comestibles

SEINET & Fils

8, Rue des Epancheurs, 8 245

Epicerie, conserves & débit de lait

A remettre, pour cause de départ, un magasin d'articles d'épicerie, conserves et débit de lait. Reprise 2500 fr. environ. Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 2807

CAVES PAUL COLIN & Cie

1894

VIN BLANC NEUCHÂTEL
sur lies, cru de la ville, livrable en fûts et en bouteilles.
Prière de s'inscrire au bureau, Terreaux 2. 2682

POTAGERS

Potagers de différentes grandeurs, très bien conditionnés et à des prix avantageux, sont à vendre chez

H^r BILLAUD

Atelier de Serrurerie, — Industrie 32.
TÉLÉPHONE 946

VIN DE QUINQUINA

au Malaga. 2080

Ce vin, qui contient la totalité des principes des trois meilleures espèces de quinquinas, est un reconstituant de 1^{er} ordre. Recommandé dans les maladies de l'appareil digestif, manque d'appétit, convalescence, fièvres de longue durée. La bout. fr. 3.

Pharmacie DONNER

Grand'rue — NEUCHÂTEL

CAVES DU PALAIS

Mise en perce prochainement du VIN BLANC 1894, sur lie, et d'un

vase VIN BLANC 1893.

S'inscrire à l'Etude WAVRE. 2574

On offre à vendre, faute d'emploi, deux paires grands rideaux et une paire petits, et un grand tapis de lit ; le tout fait à la main et primé à l'exposition de Zurich (1894). De plus, le grand dictionnaire encyclopédique universel en cinq grand volumes reliés, à bas prix. S'adr. faubourg de l'Hôpital n° 50, 2^{me} étage, Neuchâtel. 3187c

AVIS AUX VIGNERONS

Par suite d'interdiction d'importation dans les cantons de Berne et Fribourg, environ 40,000 barbes Plan du Rhin et fendant blanc des meilleurs crus vaudois sont à vendre :

Celles d'un an 7 fr. le cent ou 60 fr. par mille.

Celles de deux ans 13 fr. le cent ou 120 fr. le mille.

S'adresser à Ed. TESTUZ, avenue de Plan 46, Vovey. 2729

Caves Paul Favarger

GRANDE ROCHETTE

Cette semaine, mise en perce du

VIN 1894 sur lies

Vin rouge 1894. 3131c

Vin blanc 1893.

S'inscrire chez M. A. Perregaux, faubourg de l'Hôpital 1, ou rue de l'Industrie 23.

Salut! beau temps du renouveau

Printemps qui entr'ouvre ton vert manteau ; puisses-tu enfin nous arriver pour de bon ; avec quel plaisir nous irons chez maître Naphataly pour nous habiller à la dernière mode et avec une élégance exquise, afin de fêter dignement ta réapparition : **Magnifiques complets**, toute nouveauté, allant aussi bien que ceux faits sur mesure, drap anglais, en Cheviot, en Diagonale, en Buxkin ou en laine peignée, même croisés, dessins variés, toutes couleurs, ainsi que des pardessus **mi-saison**, qualité et façon sans pareilles, jusqu'à 120 de thorax, au **prix unique et maximum de 35 francs**. C'est là, évidemment, une preuve palpable que le

marche et que nous sommes loin de « l'âge d'or » où les habillements, dans le genre de ceux que j'offre, n'étaient accessibles qu'aux bourses fort bien garnies. Pour vous en convaincre, chers lecteurs, je me permets de vous inviter cordialement à venir rendre visite à mes vastes magasins, dont l'entrée est libre, et je suis persuadé que vous serez émerveillés du choix immense que vous y trouverez, mais surtout

prix incroyable de bon marché auquel tous ces habillements vous sont offerts ; pensez donc : **35 francs, prix unique et maximum**, pour le **complet le plus élégant, le plus chic pardessus mi-saison** ! N'est-ce pas avec impatience que nous voyons s'approcher ce beau temps du

à l'idée de pouvoir nous habiller comme des princes, pour la somme dérisoire de **35 francs** ? de nous payer un **chic pantalon à 8, 10, 12, 14 ou 15 francs** (le meilleur, en laine peignée, jusqu'à 120 cm. de ceinture), ou bien un **habillement de garçon**, solidité et façon hors ligne, au prix de **6 francs** (n° 1), le meilleur **10 francs** seulement. A vous de juger, chers lecteurs !

Recommandation respectueuse,

J. NAPHTALY

9, rue Neuve, 9, Chaux-de-Fonds

Chambre spéciale pour essayer les habillements

LES MAGASINS SONT OUVERTS LE DIMANCHE

P. S. — Pour gagner enfin la confiance de la population tout entière, je tiens à la disposition de l'honorable public de la Chaux-de-Fonds des échantillons de tous les habillements en magasin, et qui se vendent à 35 francs, prix unique et maximum. (H. 1161 C.)

Chaque vêtement
POUR HOMMES
36 Fr.

Vêtements de Catéchumènes
de 15 à 25 Fr.

Vêtements d'enfants
de 6 à 12 Fr.

A. GOTSCHHEL

5 bis, Rue du Seyon, 5 bis

Chemises blanches
à Fr. 2.50

Chemises d'ouvriers
à Fr. 1.90

2916

Vêtements 2^{me} choix
de 17 à 25 Fr.
Vêtements sur mesure

LE DERMATOLIP
du Dr WANDER

meilleure huile pour le cuir, amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures. — En vente chez MM. A. Zimmermann, à Neuchâtel; E. Widmann, à Corcelles. (H. Y.)

Au magasin E. WIDMANN

CORCELLES 2449
GRAINES pour semences de toutes espèces. Oignons à fleurs de la maison

Gustave HOCH, Chaux-de-Fonds

FUMIER

Jules Duvoisin, à Môtiers-Travers, offre à vendre deux wagons de fumier de vaches (paille de froment). 3021

Fumier

250 pieds de bon fumier, plus un tas de rablons. S'adr. à M^{me} veuve Barbier-Vouga, à Areuse. 3179

ON DEMANDE A ACHETER



Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires. 30

A. JOURN, orfèvre, Neuchâtel

APPARTEMENTS A LOUER

Place du Marché n° 1, logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au magasin. 3112c

On offre à louer, au-dessus de la ville, à proximité du funiculaire, deux appartements de quatre chambres et dépendances chacun, entièrement neufs. Agréable situation; belle vue. Loyer annuel, eau comprise, 700 fr. et 720 fr. S'adr. Étude Juvet, notaire, Palais 10. 3155

A louer, pour St-Jean, un logement de cinq chambres, cuisine et dépendances. S'adr. rue de la Balance, maison Sandoz, 2^{me} étage à droite. 2983

A louer, pour St-Jean

Dans le haut de la ville, plusieurs logements de 3 à 6 pièces et dépendances. — Ateliers, magasins et caves, ensemble ou séparément et, avec ou sans logement. Dans le bas de la ville, sur les quais, une maison de maître, comprenant 10 à 12 vastes pièces. S'adr. étude E. Bonjour, notaire, faubourg du Lac 7. 3183

Pour St-Jean, un logement de deux chambres avec balcon, cuisine avec eau, cave et galetas. Rue du Château 11. 3101c

A louer, pour le 24 juin prochain, un bel appartement de cinq chambres, cuisine et dépendances, avec jardin potager et jardin d'agrément. Belle situation. Prix 800 fr. — S'adresser Saars n° 1. 2739

A louer, pour la Saint-Jean, logements de trois, quatre, six chambres et dépendances. S'adr. Evole 47. 2578

AUVERNIER

A louer, pour St-Jean 1895, un appartement de 4 pièces et dépendances. — S'adr. à J. Orlandi. 2900

A louer, pour le 24 juin prochain, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. Étude A.-Ed. Juvet, notaire, Palais 10. 2903

On offre à louer

pour le 24 juin 1895, au faubourg du Crêt, un logement composé de 4 chambres et dépendances, et une grande cave. — S'adresser à MM. Court & C^{ie}, à Neuchâtel. 2990

A louer, pour le 24 juin 1895, deux appartements de trois chambres, avec dépendances, situés à la Grand'Rue. S'adr. étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 2806

A louer, pour le 24 juin, Avenue du 1^{er} Mars n° 10, au 3^{me} étage, un beau logement de 4 chambres, alcôve, 2 chambres hautes, cuisine avec eau, bûcher et cave. S'adr. au Département des finances, au Château. 3072

Pour cause de départ, à louer de suite ou pour Saint-Jean, un logement de deux grandes pièces, cuisine avec eau, galetas et cave, situé au 2^{me} étage, Grand'rue n° 4, devant. Prix 480 francs. S'adr. même maison, 1^{er} étage. 2651

A louer, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adresser au magasin Porret-Ecuyer, rue de l'Hôpital n° 3. 2503

A louer, pour St-Georges ou St-Jean, rue du Concert 2, le 3^{me} étage, composé de 5 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser au locataire actuel. 2217

CHAMBRES A LOUER

Pour un jeune homme rangé, une chambre meublée, indépendante, à louer. S'adr. rue du Temple-Neuf 15, 2^{me} étage, à droite. 3189c

Jolie chambre meublée, pour monsieur rangé. Place des Halles 1, 3^e étage. 3188c

Chambre meublée et pension pour deux messieurs, avec salon; vue sur le lac, cuisine française. S'adr. rue des Beaux-Arts 13, 3^{me} étage, à droite. 3186c

A louer, à partir du 1^{er} mai, à une dame seule, dans un beau quartier de la ville, deux chambres non meublées, en plein soleil. Part aux dépendances si on le désire. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 4158

Une ou deux belles chambres à louer. S'adr. à M. Paul Clerc, au Manjobia 4 b. Convientrait pour séjour d'été. 3144c

On offre à louer, pour tout de suite, une ou deux belles chambres meublées, bien exposées et indépendantes. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 3161c

A louer, dans une maison d'ordre, à une personne tranquille et soigneuse, une très belle chambre à deux fenêtres, non meublée, située au midi. Vue magnifique. Part aux dépendances si on le désire. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 3193

A louer, à une personne soigneuse, deux chambres contiguës, de préférence non meublées. S'adresser faubourg du Lac 1, 2^{me} étage. 3078c

Chambre meublée pour un monsieur, rue du Château 7, 2^{me} étage. 3074c

On offre à louer, à Saint-Blaise, au bas du village, une jolie chambre, indépendante, meublée ou pas. S'adr. Hôtel de la Croix-Fédérale. 3089

COLOMBIER

A louer, à l'année ou pour séjour d'été, deux belles chambres meublées, situées au soleil. — S'adresser à Haasenstein & Vogler. 3045c

Place pour un monsieur rangé, rue de la Treille 4, 3^{me} étage. 3085c

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé. Bercoles 3, au 1^{er}. 2986

On offre à louer

pour le 24 avril, à la rue de l'Hôpital, une chambre non meublée. S'adresser à MM. Court & C^{ie}. 3014

Belle chambre meublée. Place d'Armes 5, au 1^{er}. 2693c

Jolie chambre meublée. Rue Coulon 2, 3^{me} étage. 2965c

A LOUER

Une chambre bien meublée, au soleil, dans un beau quartier de la ville. S'adr. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 2769

Belle chambre meublée, au soleil, pour un monsieur rangé. Ecluse 22, 3^{me}. 3050c

A louer, ensemble ou séparément, 3 ou 4 jolies chambres meublées; vue sur le lac. S'adr. à Haasenstein & Vogler. 3046c

Pour un jeune homme rangé, une petite chambre meublée, rue de l'Orangeirie 6, rez-de-chaussée, à droite. 2920

Une dame seule demande à louer, pour St-Jean, une ou deux chambres non meublées, de préférence dans le haut de la ville. Adr. les offres au bureau Haasenstein & Vogler. 3165c

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour St-Jean, un magasin, arrière-magasin et eau, qui conviendrait pour modiste ou toute autre industrie. — S'adresser rue du Seyon n° 11, au magasin. 2709

On offre à louer, pour de suite, un grand et beau terrain pouvant être utilisé à l'usage de jardin; ainsi qu'un grand hangar avec atelier, situés faubourg de la Gare. S'adresser à M. Emile Lambelet, avocat, en ville. 1981

On offre à louer, pour le 1^{er} juin 1895, à la ruelle Breton, deux caves. S'adresser à MM. Court & C^{ie}. 3015

ON DEMANDE A LOUER

Une personne seule et soigneuse demande à louer, pour la Saint-Jean prochaine, un petit logement exposé au soleil. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 3160c

Un ménage soigneux demande à louer, pour St-Jean prochaine, en ville, un logement de 3 ou 4 chambres et alcôve, avec dépendances. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 3149

Une dame seule demande à louer, pour Saint-Jean, une ou deux chambres non meublées, de préférence dans le haut de la ville. Adresser les offres par écrit sous initiales Hc 3165 N. au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande à reprendre un

atelier de serrurerie

ou grand local à louer, si possible pas trop éloigné de la ville. — Adresser les offres et renseignements complets sous Zc3680 L, à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

On demande à louer, en ville, pour un ménage tranquille de trois personnes, deux chambres, une meublée et l'autre non. Adresser les offres Hôtel des Alpes, à la Gare. 3059c

On demande à louer, pour Saint-Jean, si possible au centre de la ville, un rez-de-chaussée ou un 1^{er} étage de 4 à 5 pièces, pour y établir une pension alimentaire. Adresser les offres à E. Bonjour, notaire, faubourg du Lac 7. 2924

On cherche à louer un logement de 1 ou 2 chambres et cuisine, pour un petit ménage propre et tranquille, au centre de la ville; à défaut, on partagerait un logement. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 2098

On demande à louer une chambre meublée, pour deux dames seules, ou, à défaut, un petit logement. Offres à M^{me} Frascotti, rue de Flandres 7, Neuchâtel. 3103c

OFFRES DE SERVICES

Une cuisinière, 23 ans, cherche place dans un petit ménage, pour se perfectionner dans le français. — S'adresser au Faubourg du Crêt 25. 3163c

Une personne d'âge mûr et de toute confiance, ayant servi plusieurs années dans une très bonne famille, cherche place, soit pour diriger un ménage, qu'elle ferait au besoin, soit comme femme de chambre chez des personnes âgées. Bonnes références. S'adresser à M^{lle} Cécile Huguenin, route de la Gare 3, Neuchâtel, qui renseignera. 2931c

Une brave et honnête fille de 19 ans cherche à se placer, à partir du 8 avril, pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. Beaux-Arts 9, 1^{er} étage. 3093c

Une bonne cuisinière, ayant de bons certificats, cherche une place pour de suite. S'adresser Chez M^{me} Stalder, Industrie n° 19. 3004c

Une fille de 23 ans cherche place pour tout faire, où elle aurait l'occasion de parler français. S'adresser Chavannes 10, 4^{me} étage, derrière. 3144c

Une jeune fille de toute moralité cherche une place de femme de chambre. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 3132c

Une personne de 26 ans, connaissant l'anglais et le français, cherche à se placer comme sommelière. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 3113c

Une jeune Bernoise cherche une place comme aide dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Légère rétribution est désirée. S'adr. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 3060c

Une brave jeune fille, Bernoise, cherche une place de volontaire dans une bonne famille, pour s'aider dans le ménage et apprendre le français. S'adres. à M^{me} Jonas Bourquin, Gormondrèche. 3123c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour entrer de suite, une forte fille de cuisine, de bonne conduite, et au courant de son service. S'adresser au Buffet du Régional, Colombier. 3159

On demande de suite une fille de toute moralité, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise et tous les travaux du ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. — S'adr. chez M^{me} Chable, La Prairie, Bôle. 3154

On demande une bonne cuisinière. — S'adresser rue du Seyon, au magasin de comestibles P.-L. Sottaz. 3184

On demande une sommelière bien au courant du service de table, sachant les deux langues. S'adr. rue du Seyon, au magasin de comestibles P.-L. Sottaz. 3185

On demande, de suite, un

bon cocher,

domestique, sachant bien conduire et soigner les chevaux. S'adresser sous chiffres H. 2923 N., à MM. Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande une domestique propre, active, connaissant la cuisine et les divers travaux d'un petit ménage soigné. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 3079c

On demande pour de suite, une jeune fille propre et honnête, au courant d'un ménage soigné. S'adr. Maladière n° 26.

On demande, pour un hôtel, une fille de cuisine, forte et robuste. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 3098c

On demande une jeune fille connaissant la cuisine et tous les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser à M^{me} Ph. Dubied, Avenue du Premier Mars n° 12, 2^{me} étage. 3003

On demande dès maintenant, pour un petit ménage, une cuisinière propre et active. S'adresser sous chiffre H. 2511 N. à Haasenstein & Vogler.

On demande, pour le 1^{er} mai, une bonne femme de chambre, connaissant la couture et aimant les enfants. Adresser les offres avec certificats et photographie, si possible, case postale 4773. 2943

On demande, pour le 25 avril ou 1^{er} mai, une cuisinière de toute moralité et au fait d'un service soigné. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 3032c

Jeune fille pour aider au ménage. S'adr. rue St-Maurice 11, 3^{me} étage. 3104c

2987 On demande, pour tout de suite, deux bons cochers-volontiers. Inutile de se présenter si l'on n'est pas capable. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera.

On demande une jeune fille pour s'aider dans un petit ménage. S'adr. Seyon 28, 1^{er} étage, à droite. 3092c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande une assujettie tailleur, rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. 3143c

VOLONTAIRE

Un jeune homme, bien recommandé, peut entrer immédiatement à l'étude de MM. Eugène Borel, avocat, et Fernand Cartier, notaire, à Neuchâtel. 3087

UN SCIEUR

recommandé pourrait entrer chez L'Eplattenier & fils, à Valangin, près Neuchâtel.

POUR MEUNIER

Un garçon de 19 ans, sachant soigner le bétail et les chevaux, et parlant déjà passablement le français, cherche, pour tout de suite, place dans un moulin où il aurait l'occasion d'apprendre la menuiserie. S'adresser sous chiffre H. 3177 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

UN INSTITUTEUR (Grisons)

cherche occupation lui offrant l'occasion d'apprendre le français, soit comme instituteur, soit dans un hôtel ou ailleurs. Offres sous H. 333 Ch., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

La Famille bureau général de placement, rue du Château 11, offre un jeune homme marié, sans enfants, comme valet de ferme, régisseur ou concierge; plusieurs bonnes filles pour tout faire, femmes de chambre et portiers. — Demande plusieurs bonnes filles pour restaurants et hôtels, ainsi que des sommelières. 3102c

Commis

bien au courant de tous les travaux de bureau, ayant fait son apprentissage dans une maison de banque et commerce de vins de la Suisse française, possédant bonne écriture, parlant et correspondant en allemand et en français,

cherche place

dans une maison de commerce, banque, etc. Références de premier ordre et certificats sont à disposition. — Offres sous chiffre C. 1587 Y., à MM. Haasenstein & Vogler, à Berne.

Une jeune demoiselle d'une bonne famille de la Suisse allemande, parlant l'italien, cherche pour de suite une place de volontaire, pour servir dans un magasin. S'adr. à M. Fr. Ghilmetti, entrepreneur, Dietikon, près Zurich. 3153

COMMIS

Un jeune, commerçant bien instruit, connaissant les trois langues du pays et qui vient de finir son école de recrues de cavalerie, cherche à se placer dans une maison de banque de la Suisse française. S'adresser sous chiffre O. 5201 B., à Orell Füssli, annonces, Bâle.

Pour un jeune homme, grand et robuste, parlant l'allemand et le français, on cherche place comme

volontaire

chez un maître serrurier capable; éventuellement, on paierait un prix de pension modeste. S'adresser à M. C. Kühni, maître serrurier, Berne. H. 1592 Y.

Architecte-dessinateur cherche place dans la Suisse romande. Bonnes références à disposition. S'adresser sous chiffre H 3168 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Demande de place

Un jeune homme robuste, possédant une bonne instruction scolaire, désire se placer comme aide dans un commerce ou bonne maison particulière. Bons certificats à disposition. S'adr. à Gottlieb Meister-Roth, à Gampelen (canton de Berne). (B286)

Un jeune homme robuste et de confiance, exempt du service militaire, cherche place comme

MAGASINIER

ou emploi quelconque. Prétentions modestes. Entrée selon convenances. Bons certificats et photographie à disposition. Adr. les offres sous chiffre Q. 639 Lz., à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Un jeune tonnelier cherche place pour tout de suite. Bon certificat. — S'adresser l'après-midi à M^{me} Robert, Chavannes 14, 1^{er}. 3071

APPRENTISSAGES

M^{me} DUMONT-DUBOIS, Croix-du-Marché 1, demande pour de suite une apprentie blanchisseuse et repasseuse à neuf. 2589c

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, vendredi après midi, une montre de dame en argent avec sa chaîne. Prière de la rapporter, contre récompense, Orangeirie 3. 3110c

AVIS DIVERS

Une honnête famille de Lyss prendrait en pension un jeune garçon de 13 à 14 ans, qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et de fréquenter les écoles du village. Informations chez M^{me} E. Meier-Christen, Stigli, Lyss. 3157

Echange Pour un jeune garçon qui a déjà été une année dans la Suisse française, on cherche place dans une honnête famille où il pourrait se perfectionner dans la langue française. On prendrait en échange un jeune garçon ou une fille. S'adr. à M^{me} Hirt-Geiser, restaurant, Holligen, près Berne. 3156

JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux n° 5, 2^{me} étage, Neuchâtel, se recommande pour la reliure des journaux et revues de fin d'année.

TRAVAIL SOIGNÉ

3162c

L'attaque brutale dont j'ai été victime de la part de MM. Lever frères, à l'instigation de M. Frédéric Schmidt, au sujet d'un article tout à fait secondaire de mon commerce, aura surpris chacun.

Voici, pour l'éducation du public, la lettre que je reçois à l'instant de M. le professeur Billeter :

RÉPUBLIQUE ET CANTON

NEUCHÂTEL, le 1^{er} avril 1895.

DE NEUCHÂTEL

Monsieur ALBERT PETITPIERRE,

Neuchâtel.

CHIMISTE CANTONAL

MONSIEUR,

En réponse à la demande d'explications que vous me faites, par votre lettre du 26 mars dernier, au sujet de la réclame qu'a faite à votre préjudice la maison « Sunlight » dans les journaux de Neuchâtel, en se fondant sur le bulletin d'analyse n° 103, Reg. n° 9, du laboratoire cantonal, j'ai l'honneur de vous certifier ce qui suit :

1° Il ne résulte nullement de l'analyse et n'est pas dit dans la conclusion que le savon Petitpierre est inférieur en qualité au savon Sunlight; j'estime que les deux se valent.

2° La teneur en humidité de votre savon (20,5 % d'après une analyse) est parfaitement normale; d'ailleurs, sans être indifférente pour la qualité d'un savon, sa richesse en eau est un facteur secondaire et variable. Voici, du reste, la teneur en humidité de trois morceaux de savon Sunlight que j'ai fait prendre dans trois magasins de la ville :

	Humidité %	Poids du savon en grammes	Substance sèche en grammes
N° 1.	11,0	370	329
N° 2.	18,5	405	330
N° 3.	21,6	435	341
Moyenne . . .	17,03	403	333,5

3° Je n'avais pas à m'occuper des conditions de vente des deux savons, mais uniquement de leur qualité et c'est à celle-ci seule que se rapporte la conclusion de l'analyse. Il va sans dire que de deux savons de qualité équivalente celui dont, pour un prix donné, on achète un poids plus grand de substance sèche, est le meilleur marché.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Dr O. BILLETER, chimiste cantonal.

Il ressort de cette déclaration que M. Frédéric Schmidt a, dans le seul but de me nuire, fourni des bases inexacts et incomplètes à l'analyse pour en obtenir les conclusions que l'on sait et qu'il n'a pas reculé devant les plus malveillantes et les plus perfides insinuations pour chercher à porter atteinte à mon honorabilité.

On me signale que cet odieux pamphlet est distribué, non seulement dans les magasins du canton, mais encore dans la Suisse allemande.

LECTEURS, JUGEZ!

3106

NEUCHÂTEL, 1^{er} avril 1895.

Albert PETITPIERRE.

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que le culte du dimanche soir, à la Chapelle des Terreaux, aura lieu dès dimanche prochain 7 courant, et pendant la saison d'été, à HUIT heures.

On chantera dans les CHANTS ÉVANGÉLIQUES. 3169

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

SEANCE, vendredi 5 avril, à 8 heures du soir 2940

à l'Hôtel DuPeyrou

CONFÉRENCE

de M. le lieutenant-colonel DENZ :

ETUDES TACTIQUES

ÉCHANGE

On cherche à échanger une fille de 15 ans, de Bâle, contre une jeune fille de famille honorable de Neuchâtel ou environs. Facilité réciproque de suivre les écoles. Pour renseignements s'adresser à Th. GISIN, Klybeckstrasse n° 132, à Bâle. (H-Q)

MOUSQUETAIRES

de CORTAILLOD

Le tir annuel de Cortaillod aura lieu le dimanche et lundi 12 et 13 mai prochain. Le plan paraîtra prochainement.

Cortaillod, le 3 avril 1895.

3182

Le Comité.

CANNAGES de CHAISES en JONG

Émile LETSCHER, Seyon n° 30. 1284

Ouvrage prompt et soigné.

Leçons d'anglais

Pour renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, Rampe du Mail 4. 2200c

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds publics, s'adresser à JULES MOREL, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 3 avril 1895

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale . . .	—	550	570
Banque du Locle . . .	655	650	—
Crédit foncier neuchâtel	—	570	600
La Neuchâteloise . . .	—	430	—
Jura-Simplon, ordinaires	—	165	—
Fab. de ciment St-Sulpice	—	700	—
Grande Brasserie, ordin.	—	—	320
» priv.	—	—	505
Papeterie de Serrières . .	—	185	—
Cabl. él., Cortaillod, priv.	—	525	—
» d'app.	—	250	—
Régional du Vignoble . . .	—	—	370
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	370
Tramway Saint-Blaise . . .	—	—	260
Soc. ex. Jura Neuchâtel	—	100	—
Immeuble Chatoney . . .	—	585	—
Immeuble Sandoz-Trav	—	300	325
Salles des Conférences . .	—	175	200
Hôtel de Chaumont . . .	—	70	—
Franco-Swiss obl. 3 1/2 %	—	500	—
Jura Simplon, 3 1/2 %	—	507	508
Etat de Neuchâtel 4 1/2 %	—	102 1/2	—
» 3 1/2 %	—	101 1/2	—
» 3 1/2 %	—	102	—
Banque Cantonale 3 1/2 %	—	101	—
» 3 1/2 %	—	101	—
» 3 1/2 %	—	100 1/2	—
Com. de Neuchâtel 4 1/2 %	—	102 1/2	—
» 3 1/2 %	—	100 1/2	—
Locle-Ch.-de-Fonds 4 1/2 %	—	101 1/2	—
» 4 %	—	101	—
» 3 1/2 %	—	101 1/2	—
Locle, 3 1/2 %	—	100	—
Aut. Comm. neuch. 3 1/2 %	—	—	—
Crédit foncier neuch. 4 1/2 %	—	100 1/2	—
» 3 1/2 %	—	100 1/2	—
» 3 1/2 %	—	—	100
Lots municipaux neuch.	—	20,50	—
Ciment St-Sulpice 4 1/2 %	—	100 1/2	—
Grande Brasserie 4 1/2 %	—	100	—
Soc. techniq. s/275 fr. 3 %	—	—	20
Taux d'escompte :			
Banque Cantonale . . .	—	—	2 1/2 %
Banque Commerciale . . .	—	—	2 1/2 %

NOUVELLES POLITIQUES

Belgique

Le conseil général du parti ouvrier a décidé que la grève générale ne serait déclarée que si le vote de la Chambre sur le projet de loi relatif aux élections communales n'était pas favorable aux visées socialistes.

Toute crainte d'une grève générale étant ainsi écartée, on croit que le gouvernement ne s'opposera pas a priori aux amendements présentés par les socialistes au sujet de la réforme électorale.

Autriche-Hongrie

Dans les élections complémentaires au conseil municipal de Vienne, qui viennent d'avoir lieu, il y avait 46 sièges à pourvoir. Ont été nommés : 18 libéraux et 20 antisémites. Il y a 8 ballottages. Les antisémites gagnent 13 sièges.

Madagascar

L'explorateur Wolf écrit au Tageblatt que plusieurs journalistes anglais sont avec les Hovas à Tananarive. Les Hovas sont persuadés qu'ils empêcheront les Français, sans l'aide d'officiers anglais, de pénétrer à l'intérieur de l'île. M. Wolf croit que le premier engagement dissipera leurs illusions. Les populations de Tananarive, et particulièrement les femmes, attendent les soldats français comme des libérateurs.

Extrême-Orient

Li-Hung-Chang a demandé qu'on fit grâce au jeune homme qui tenta de l'assassiner.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Député : le mot semble être devenu, dans le monde berlinois où l'on se dispute, la souveraine injure. Deux charretiers se heurtent dans la Leipzigerstrasse. « Voyou ! » crie l'un à l'autre. — Mal tondu ! » réplique l'insulté. Alors le premier, se levant, pâle de colère, jette à l'oreille des passants ce vocable homérique : « C'est un député ! » en ajoutant bien haut : « Il sait maintenant ce que je pense de lui ! »

Où la politique va-t-elle se nicher ?

— Les maîtres ramoneurs d'Alsace-Lorraine viennent derechef de demander à la Délégation de subordonner, au moyen d'une loi, l'exercice de cette profession à un examen et de diviser le pays en circonscriptions qui auraient chacune à leur tête un ramoneur breveté chargé de la sécurité des cheminées de son rayon. Malgré un discours de M. Petri, qui montre un faible pour l'institution des ramoneurs officiels, la Délégation a estimé qu'il était inutile de faire revivre les maîtres au profit de la corporation des ramoneurs, et elle a refusé de les transformer en quelque sorte en fonctionnaires.

— Le gouvernement prussien a expulsé, il y a quelques semaines, les apôtres mormons qui, dans un but de prosélytisme, s'étaient établis dans le district de Sorau, province de Brandebourg. Toutefois, les disciples de Brigham Young restent en relations avec la population, et les fugues de jeunes filles ne sont pas rares. Il y a quelques jours encore, la fille d'un jardinier de Mellendorf a quitté ses parents, très âgés, disant qu'une voix intérieure lui ordonnait de partir pour l'Etat d'Utah. Elle est partie pour Hambourg où, avec plusieurs autres jeunes filles de son espèce, elle s'est embarquée pour sa nouvelle patrie.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales.

Berne, le 2 avril.

CONSEIL NATIONAL. — Le projet de loi sur les banques continue à être discuté. M. Schwander (Schwyz) parle pour la banque d'Etat pure : une banque privée ne serait pas comprise par le peuple, surtout dans les parties du pays où les banques cantonales sont des banques d'Etat.

Mais il demande la participation des cantons au capital, aux bénéfices et à l'administration de la banque.

M. Théraulaz développe un point de vue analogue à celui de M. Schwander. Le Conseil, dit-il, est en présence d'un article constitutionnel et il doit se prononcer. Nous avons quatre systèmes principaux, banque d'Etat pure, banque mixte Cramer-Ador, banque juridiquement indépendante suivant la proposition vaudoise, enfin la proposition Théraulaz-Schwander, que l'orateur appelle banque fédéraliste.

Ce dernier projet repose sur un tout autre principe que celui du Conseil fédéral. La banque fédéraliste ne permettra pas à la banque d'Etat de devenir le puissant instrument de centralisation que l'on craint. Grâce à l'influence des cantons, on pourra résister aux influences socialistes. En représentant les cantons, on équilibrera les différentes tendances qui règnent en Suisse. Il faut avant tout éviter qu'une seule main puisse tout diriger. Les deux souverainetés, cantonale et fédérale, ne doivent pas être subordonnées en Suisse; elles doivent être coordonnées, car elles sont égales. Il faut donc que toutes deux puissent s'exercer sur la banque.

M. Théraulaz admet cependant que la Confédération nomme la majorité du conseil de banque, parce que c'est la Confédération qui sera responsable indéfiniment pour les engagements de la banque. Les cantons auront la situation de commanditaires et ne seront responsables que des versements qu'ils auront faits au fonds capital. La représentation des cantons dans le conseil de banque est essentielle. M. Théraulaz et son groupe y tiendront mordicus et subordonneront à cette condition leur adhésion à la banque d'Etat.

Les propositions que l'orateur a formulées sont sages, dit-il, si on les rapportait au but politique secret et que M. Théraulaz ne pourrait pas admettre. Si ses propositions n'étaient pas votées, M. Théraulaz et ses amis rejetteraient le projet au vote final.

En ce qui concerne le renvoi au Conseil fédéral pour nouvelle étude, M. Théraulaz estime qu'il serait bon de le voter. On pourrait ainsi étudier plus à fond ces questions confuses au premier abord. M. Théraulaz se décidera à voter pour ou contre le renvoi suivant les déclarations qui seront faites par M. le conseiller fédéral Hauser.

Le président annonce des propositions formulées par M. Curti. Suivant ces propositions, le conseil de banque serait nommé entièrement par les gouvernements cantonaux, à raison d'un membre au moins par canton ou demi-canton, et, en outre, d'un membre par cent mille habitants. Ce conseil de banque se réunirait deux fois par an. Il nommerait un comité plus restreint pour diriger les affaires d'une manière permanente.

M. Vigier défend le point de vue de la majorité de la commission. Il croit que la banque d'Etat est la seule solution possible. Le système Cramer-Frey et Ador nous ramènerait plus en arrière que la Banque de l'empire allemand. L'orateur étudie le système de la Banque allemande. En cas de péril socialiste, une banque mixte aurait beaucoup plus de chances qu'une banque d'Etat de tomber entre les mains des socialistes. Il vaut mieux s'y prendre à temps et restreindre soigneusement pendant qu'il en est temps les opérations de la banque.

M. Keel dépose une proposition demandant le renvoi de la question au Conseil fédéral pour qu'il élabore un projet de banque mixte avec capital fourni : un tiers par la Confédération, un tiers par les cantons, un tiers par les particuliers.

(Voir suite en 4^{me} page.)

QUATRE A QUATRE

L'homme qui peut monter un escalier quatre à quatre doit nécessairement se porter parfaitement. Pour le faire, il lui faut avoir en effet de la force, de l'élasticité, les poumons solides et le cœur en parfait état.

M. J. Moyen, à St-Rémy, près Reims (Marne), nous dit que maintenant il peut faire ce tour de force « sans la moindre difficulté ».

Mais ce n'est que dernièrement qu'il est devenu aussi agile et aussi fort. Durant plusieurs années, au contraire, son état était tout autre. Voilà pourquoi son activité est digne d'observation. En deux mots voici son histoire : Après avoir joui d'une excellente santé, il tomba tout à coup dans un état d'abattement dont il ne pouvait comprendre la cause. « J'avais envie », écrit-il, « de me briser le crâne contre les murs de ma chambre. » Ce désir était causé par de violents maux de tête et par un état maladif du système nerveux, approchant presque de la folie. La vue de tout objet qu'il ne connaissait pas le faisait trembler, et le moindre bruit, dont il ne comprenait pas la cause, le rendait fou de terreur. Lorsque, par hasard, il se trouvait obligé de se pencher, en reprenant la position naturelle, il avait de tels vertiges qu'il en tombait presque par terre. D'autres symptômes encore plus alarmants se joignirent bientôt à ceux-là. L'appétit lui manquait, son haleine prit une odeur désagréable, ses dents et sa bouche se couvraient d'un muçus adhésif; son sommeil était lourd, mais ne lui procurait aucun soulagement. Sa respiration s'accélérait; il ne pouvait faire le moindre effort sans en être bientôt épuisé; ses yeux et sa peau prenaient une teinte jaunâtre. Enfin, pour employer ses propres paroles, « il se croyait perdu ».

Pourfois, il était soudain saisi de nausées terribles qu'il ne pouvait soulager qu'en s'efforçant de vomir. De semaine en semaine son état empirait, tous ces symptômes s'accroissaient, et il semblait presque que ce fût par les moyens même qu'il employait pour les faire disparaître. Est-il nécessaire d'ajouter que la vie dans ces conditions n'est qu'une succession de moments pénibles et décourageants ?

Dans un récit écrit qu'il a fait de son mal, M. Moyen nous dit : « Plusieurs fois en parcourant les journaux j'y remarquai les comptes-rendus des merveilleux effets produits par un remède importé d'Amérique en France. Mais je n'y croyais pas. Un jour une amie de ma femme, en revenant de Bienne, vint nous faire une visite. Elle fut étonnée de nous voir l'air sombre et triste, et demanda ce qui nous était arrivé. Ma femme lui apprit alors que je souffrais d'un mal dont aucun remède ne pouvait triompher. Notre amie nous demanda alors si j'avais essayé la Tisane américaine des Shakers dont tous les journaux parlent et que presque tous les pharmaciens vendent déjà. Pas encore, répond ma femme, mais je vais en commander de suite. Elle le fit et je commençai à en prendre. Le quatrième jour, je me sentais déjà beaucoup mieux, et ensuite ma santé s'améliora de jour en jour. Mon appétit me revint graduellement; ma respiration redevenait calme et naturelle, mon teint s'éclaircit, mes maux de tête disparurent. Je dormis paisiblement et d'un sommeil profond; je digérais bien ma nourriture, ce qui me rendit toutes mes forces en peu de semaines. Je pus me remettre au travail et j'our disormais de la vie, ce dont j'avais désespéré. Dans quels termes dois-je donc parler de votre Tisane ? J'affirme que c'est le plus extraordinaire produit de la science humaine. Je la recommande à tous ceux qui souffrent. C'est une Souveraine qui arrête tous les désordres et guérit tous les maux. Je puis désormais monter l'escalier quatre à quatre. (Signé) J. Moyen. »

Nous sommes heureux de la guérison de notre correspondant. Des milliers d'autres gens en France comprennent l'enthousiasme dont il fait preuve, parce qu'ils savent combien ses affirmations sont sincères. Son mal, la dyspepsie ou indigestion chronique, est la plaie de ce pays et de beaucoup d'autres, et le remède dont parle M. Moyen a déjà beaucoup fait pour en arrêter les ravages.

M. Moyen écrivait à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), qui vous adressera sans frais tous les renseignements que vous pourrez désirer.

Dépot dans les principales pharmacies. — Dépot général : pharmacie Fanyau, Lille.

Une vérité! — Il est absolument prouvé que les dames de la génération actuelle doivent à l'emploi journalier de la CRÈME SIMON cette carnation superbe, ce teint mat et aristocratique, qui sont l'apanage de la vraie beauté. L'épiderme parfaitement net, le visage et les mains exempts de gerçures, rides, boutons, rougeurs, tels sont les avantages toujours obtenus, quand on a adopté pour sa toilette, la véritable CRÈME SIMON, la Poudre de riz Simon et le Savon Simon. — Cette parfumerie hygiénique est souvent recommandée par les médecins. (11424 x.)

Pour éviter les contrefaçons, s'assurer que le flacon porte bien la signature ci-contre de J. SIMON, Paris, 13, rue Grange-Batelière.

Photographie Artistique & Industrielle
J. ROSSI-VOGT, COLOMBIER (Neuchâtel)
Arrangements spéciaux pour
PENSIONNATS
Étant établi définitivement à Colombier, je me recommande aux pensionnats pour groupes d'ensemble, personnes seules, etc. — Tous les ouvrages sont exécutés sur papier albuminé, procédé inaltérable et garanti. — Réception des poses à mon atelier, rez-de-chaussée, et, sur demande, à domicile.
ALBUMS DE COLLECTIONS A DISPOSITION 3057

Entreprise d'électricité

Nous avons l'honneur d'informer MM. les commerçants de Neuchâtel que, pour tout achat de marchandises, il sera délivré un bon signé de M. Ed. GUILLERMET, notre ingénieur. — Ce bon devra être joint à chaque facture.

(Signé) R. ALIOTH & Co, constructeurs-électriciens, Münchenstein-Bâle.

3167

PARAGRELE

MM. les sociétaires sont priés de bien vouloir effectuer le paiement des primes avant le 31 mars, soit directement à l'agence (bureau J. WAVRE, avocat), à Neuchâtel, soit chez l'une des personnes ci-dessous désignées :

au Landerson, M. A. Bonjour, notaire.
à St-Blaise, M. Charles Dardel, notaire.
à Cortaillod, M. Edouard Berthoud.
à Colombier, M. François d'Ivernois.
à Bondry, M. C.-P. Baillet, notaire.
à St-Aubin, M. Louis Humbert-Kilian.

A partir du 15 avril, la prime sera prise en remboursement (art. 5 des statuts).
Ensuite d'une décision prise par l'assemblée générale des sociétaires, la prime a été fixée comme l'année précédente à 2 fr. par ouvrier.

Neuchâtel, le 12 mars 1895. 2248

Le Comité de direction.

N.-B. — Lors du paiement des primes, il est remboursé immédiatement aux propriétaires, contre quittance spéciale, l'indemnité cantonale et fédérale allouée aux assurés contre la grêle en 1895, soit 1 fr. par ouvrier.

Il reste encore quelques cents mètres de bonne terre végétale pour jardin; les personnes qui en désirent pourront en prendre gratis. — S'adresser au chantier des Sablons. 3148c

Une honorable famille, habitant une grande localité du canton de Berne, prendrait en pension

une jeune fille

de 12 ou 13 ans, désirent apprendre la langue allemande. Prix de pension modéré. Bonnes écoles primaires et vie de famille. S'adresser sous chiffre H. 3176 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

PREMIER ET SEUL INSTITUT DE COUPE

pour vêtements de dames et enfants
diplômé avec médaille par l'Académie européenne des modes.
La méthode la plus simple et facile pour confectionner ses vêtements seul et pour sa famille.
Les élèves travaillent pour elles-mêmes. Renseignements sérieux chez les dames qui ont suivi mes cours de trois mois, et chez les couturières qui se sont établies.
Tous mes corsages sont garantis, sans exception. 1205

Envoi de patrons sur mesures.
Vente de prospectus sur demande.

Mlle DUBOIS
institutrice, professeur de coupe
Avenue du 1^{er} Mars 12.

AVIS AUX PARENTS

Le soussigné, ancien professeur d'école secondaire et inspecteur d'écoles au canton de Thurgovie, prendrait en pension quelques jeunes gens de la Suisse française, pour leur enseigner la langue allemande et autres branches (littérature, histoire, géographie, etc.) Relations de famille très agréables. Les meilleurs succès sont garantis. Bonnes références dans le canton de Neuchâtel.

Hr. GULL, Weinfelden (M. 7160 Z.) (Thurgovie).

ON DEMANDE

à emprunter, contre très bonnes garanties, une somme de 3,500 fr. Adresser les offres en l'étude du notaire Duvalet, à Neuchâtel, où les garanties sont déposées. 2906

PENSION
soignée et jolies chambres. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 2505

Berne, le 3 avril.

CONSEIL NATIONAL. — Les deux derniers membres de la commission, MM. Hirter et Joss, maintiennent le point de vue de la majorité. Tous les membres de la commission ayant ainsi parlé, la discussion générale est ouverte.

M. Gaudard développe la motion d'ordre des Vaudois. Il s'élève surtout avec énergie contre le principe de la responsabilité illimitée de l'Etat, qui pourrait avoir des conséquences dangereuses pour le crédit de la Confédération. Il faut chercher un contrepoids dans l'action des cantons et des banques cantonales qui jouent dans la vie du peuple suisse un rôle si important.

M. de Steiger développe sa motion tendant à l'étude du système de la Banque de l'empire allemand, puis M. Keel soutient sa proposition, qui se rapproche de beaucoup de celle du préopinant.

CONSEIL DES ETATS. — Le Conseil décide d'adhérer à la décision du Conseil national refusant d'entrer en matière sur la proposition du comité central des Sociétés protectrices des animaux, demandant une loi d'exécution de l'article constitutionnel sur l'abatage du bétail.

On passe au projet de loi accordant à la Confédération la haute surveillance sur la police des forêts. M. Jordan-Martin, au nom de la majorité de la commission, propose d'adhérer au Conseil national et d'adopter le projet sans modification. M. Keiser (Zoug) s'est abstenu de voter dans la commission pour des considérations d'ordre politique, sans cependant être adversaire du projet.

M. Bossy (Fribourg) développe longuement sa proposition personnelle, tendant à ne pas entrer en matière et à inviter le Conseil fédéral à élaborer un projet contenant les conditions auxquelles des subventions fédérales pourraient être accordées, en faveur du réboisement des forêts, en dehors du territoire soumis à la surveillance de la Confédération.

Berne. — Jeudi soir, un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit sur le lac de Brienz. Le vapeur *Giessbach*, qui quitte Interlaken à 7 h. 45 du soir, s'est jeté à la côte, dans le voisinage de Bönigen, par suite du défaut d'éclairage de la lanterne qui se trouve sur ce point, et signale à l'homme de barre le voisinage de la terre. Un bateau est heureusement arrivé au secours du *Giessbach* et a pris à son bord les passagers et les dépêches. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes; seule la compagnie aura des dommages importants à supporter, car il faudra un travail énorme pour renflouer le bateau.

Thurgovie. — Vendredi matin, la débacle des glaces a commencé sur le lac de Constance (lac inférieur). Il y avait onze semaines que le service de la navigation était totalement interrompu sur cette partie du lac.

Soleure. — La commune de Granges ayant chargé le Conseil municipal de mettre à l'étude la création, par la commune, d'une fabrique d'horlogerie, et en outre décidé d'accorder aux ouvriers grévistes un secours hebdomadaire en nature d'une valeur de 500 francs pendant trois semaines, il a été adressé au Conseil d'Etat un recours contre cette dernière décision.

Tessin. — On ne doute de rien au Tessin!

M. Curti, conseiller d'Etat, chef du département militaire, réclame à la Confédération les 28,000 fr. détournés par Contestabile, sous le prétexte que le commissaire cantonal des guerres n'était pas autorisé à percevoir de l'argent, et que par conséquent la Confédération a mal payé.

Le département militaire fédéral a répondu en citant le texte de l'arrêté du Conseil fédéral du 2 avril 1893 sur l'organisation du commissariat central et ses rapports avec les commissariats cantonaux. Cet arrêté prévoit toute une série de cas dans lesquels le commissaire cantonal reçoit directement des envois de fonds de la caisse fédérale, et spécifie expressément que le commissaire cantonal « établit les comptes de l'habillement des troupes d'après les prescriptions de la loi ». Or, c'est précisément la somme payée par la Confédération pour l'habillement des recrues qui a été détournée par Contestabile.

Contrairement à ce que différents journaux ont annoncé, Contestabile est toujours en Italie et n'a pas encore été livré aux autorités suisses. Le gouvernement tessinois a demandé au Conseil fédéral d'intervenir pour que l'extradition soit effectuée au plus tôt.

Le sculpteur Chiattonne, de Lugano, parti pour Corfou — où le mandat l'impératrice d'Autriche, qui avait l'intention de lui commander un monument pour perpétuer la mémoire de son fils Rodolphe, — a reçu des ordres minutieux de l'impératrice et va se mettre au travail incessamment. Le monument aura six mètres de haut et trois mètres de large. Le buste de l'archiduc Rodolphe, surmonté d'un génie ailé, sera placé dans une excavation du mausolée. Une petite chapelle sera construite dans l'enclos, derrière le monument.

Fribourg. — On a trouvé sur le bord du lac de Morat, près de Vallamand-Dessous, un énorme siltre, mesurant environ 2 mètres et pesant 97 1/2 livres. Maintenant que les eaux du lac sont libres, on ramasse sur la rive une quantité de poissons morts. La glace ayant persisté tout l'hiver, il est compréhensible qu'ils n'aient pu trouver la somme d'air ou de nourriture qui leur est indispensable.

Vaud. — Nous avons dit qu'un billet de banque qu'une fillette d'Yverdon tenait dans la main s'était envolé dans le canal. Quelques généreux citoyens, émus de cet accident, qui mettrait dans la gêne un petit employé chargé d'une nombreuse famille, ont réuni la somme perdue et la lui ont remise.

BULLETIN COMMERCIAL

Situation. — Après une semaine de pluie continue, pendant laquelle la culture a dû encore ajourner ses travaux, le soleil semble vouloir nous revenir pour de bon. Le retard dans la végétation et les travaux est considérable; il faudra encore attendre plusieurs jours que les terres soient égoutées pour y mettre la charrue. Les terres légères seules peuvent être abordées immédiatement. Il faudra donc cette année faire en un mois le travail de deux, c'est-à-dire faire la besogne à la hâte; cette circonstance, jointe au retard, n'est pas faite pour donner l'espoir d'une belle récolte des plantes qui se sèment au printemps. Pour le moment, toute l'attention est portée du côté de la vigne, dont la taille va bon train et que le foin ne tardera pas à attaquer.

Avec ce long retard de la végétation, les légumes et primeurs sont encore rares sur les marchés. Cependant, quelques primeurs de l'Algérie et du Midi ont fait leur apparition dans les grandes villes.

La situation commerciale en général est inchangée.

Blés et farines. — Aucun changement n'est survenu, depuis notre dernier bulletin, en ce qui concerne le marché des grains. Les blés russes sont toujours offerts aux prix de 15 à 16 fr. 25 les 100 kilos, franco Genève et suivant qualité. Quoique les nouvelles sur les blés en terre soient plus rassurantes depuis quelques jours, les prix restent soutenus. Le marché est en général très calme.

Vins. — Si le retard dans lequel se trouvent les vignes pouvait les soustraire aux dégâts des gèlées tardives, on s'en consolerait facilement; mais les neiges accumulées sur les montagnes sont loin de disparaître, et, tant qu'elles restent là, on ne peut pas compter sur des nuits bien chaudes dans la plaine. Pour ce qui est des affaires vinicoles, le courant est bien ordinaire, avec prix sans changement.

Aux derniers marchés du Beaujolais et du Mâconnais, on a signalé quelques ventes aux prix de 30 et 40 fr. l'hectolitre.

Tourteaux. — Prix des 100 kilos à Marseille: Lin 18 fr. 25; Sésame 14 fr. 50 à 14 fr. 75; Arachides décortiquées 14 fr. 25 à 14 fr. 50; Coprah 16 fr. à 16 fr. 50.

Beurre. — Voici les prix actuels sur quelques marchés de la Suisse allemande: Berne, 2 fr. 40 à 2 fr. 50; Langenthal, 2 fr. 20 à 2 fr. 50; Lucerne, 2 fr. 20 à 2 fr. 30; Zurich, centrifuge, 2 fr. 90 à 3 fr. 20; Zurich, ordinaire, 2 fr. 60 à 2 fr. 80; Wesen, 2 fr. 20 à 2 fr. 46; Zoug, 2 fr. 40.

(Journal d'agriculture suisse.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Agriculture. — Le Conseil général de Chézar-Saint-Martin a décidé de se charger de l'organisation, pour le courant de septembre, d'un concours agricole de district, soit concours d'animaux des races bovine et porcine et exposition de produits.

La Côte. — On nous écrit:

La Société de consommation de Corcelles, Cormondrèche et Peseux a eu son assemblée générale annuelle d'actionnaires le 23 mars écoulé, assemblée trop peu revêtue au gré du Comité de direction, qui malgré la confiance que cette espèce de laisser-aller paraît impliquer, aimerait voir son activité contrôlée et peut-être aussi soutenue davantage par ceux dont il tient son mandat et qui ont en définitive le devoir de s'intéresser à la bonne marche d'une institution créée dans un but évident d'utilité générale.

Le rapport constate une marche normale, avec un chiffre de ventes au détail de 121,527 fr. 44 se répartissant par 53,588 fr. 85 à Corcelles, 24,991 fr. 99 à Cormondrèche et 42,946 fr. 60 à Peseux.

Le bénéfice net réalisé pendant l'exercice 1894 a été de 12,908 fr. 71, réparti statutairement de la manière suivante: 12,056 fr. 60 aux acheteurs, en bonification 11 % sur leurs carnets, 697 fr. aux actionnaires en dividende sur leurs actions et 155 fr. 11 au Comité des soupes économiques de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux, au prorata du chiffre des ventes dans ces localités.

Il suffit de jeter un regard sur les chiffres qui précèdent pour constater que la critique qui a été souvent adressée à la Société de distribuer de trop gros dividendes à ses actionnaires n'est pas sérieuse, malgré l'apparente égalité du pour cent affecté aux carnets et aux actions, puisque c'est en réalité le 93 % des bénéfices nets qui est attribué aux acheteurs petits et gros, tandis que les actionnaires ne perçoivent de ces bénéfices que le 6 % ou 7 %.

L'apparente égalité du pour cent s'explique par le fait que le chiffre des ventes étant en moyenne dix fois supérieur à celui du capital-actions, il réclame un chiffre de répartition dix fois supérieur aussi, tellement que si l'on diminuait la répartition aux actions de 5 %, soit de moitié, on arriverait à augmenter celle aux carnets que d'un demi pour cent.

L'assemblée s'est du reste montrée parfaitement d'accord avec le principe que les bénéfices doivent être avant tout aux acheteurs en diminution du prix d'achat de la marchandise; elle n'a fait en cela que se conformer aux intentions des membres fondateurs de la société qui ont inscrit dans ses statuts qu'en cas de dissolution de celle-ci le fonds de réserve serait, non pas réparti entre les actionnaires, mais affecté à une œuvre ou à des œuvres d'utilité publique profitant à l'ensemble de la population de nos villages.

Depuis 1875, année où elle a commencé à répartir des dividendes, la société a distribué la jolie somme de 191,562 fr., soit 180,424 fr. 65 à ses acheteurs et 11,137 fr. 85 en dividende à ses actionnaires. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter qu'en dehors d'une bonne partie de ses actionnaires qui lui sont demeurés invariablement fidèles comme clients pendant ces vingt années, une quote-part importante de ces 180,424 fr. 65 est rentrée dans la poche d'une foule de petits acheteurs obligés de se pourvoir au jour le jour du nécessaire, et qui, grâce au principe de mutualité qui est à la base des sociétés coopératives, ont bénéficié des mêmes avantages que ceux auxquels leur position permettait de faire de plus grandes emplettes.

Ces quelques mots, en vue de montrer que les sociétés de consommation ont encore leur raison d'être et ont tout droit à l'intérêt sympathique et effectif du public en général et de leurs actionnaires en particulier.

Landeron. — Le Conseil d'Etat a confirmé le citoyen François Moget dans ses fonctions de curé de la paroisse catholique de Landeron-Combes, pour une nouvelle période sexennale.

CHRONIQUE LOCALE

L'Epargne en participation. — Il y a quelques jours, les membres de cette société étaient réunis sous la présidence de M. F. de Perregaux, président de l'association.

Il résulte du rapport présenté à cette assemblée générale annuelle que 7 séries fonctionnaient au 31 décembre 1894. Dans le courant de l'année, deux nouvelles séries avaient été ouvertes. Chaque série se compose de 200 parts dont chacune correspond à un versement mensuel de 3 fr., soit 10 centimes par jour, ce qui égale 1600 versements de 3 fr. par mois.

Les sommes ainsi recueillies sont placées sur des obligations à lots rapportant intérêt, et la liquidation de chaque série se fait au bout de 5 ans.

A la fin de 1894, cinq séries avaient déjà été liquidées et les sociétaires en faisant partie avaient versé une somme de 180,000 fr. Il leur a été remboursé 224,300 fr., soit 42,300 fr. de plus qu'ils n'avaient déposé, c'est-à-dire une somme supérieure de 23 1/2 % au capital économisé par eux.

Une obligation sortie avec une prime a été la cause principale de ce résultat favorable, résultat sur lequel, dit le rapport, il n'est pas permis de baser ses prévisions pour l'avenir, attendu qu'une obligation dont le numéro sort avec un lot est une chance très problématique.

Quoi qu'il en soit, l'Epargne en participation est une variété des plus ingénieuses de l'épargne, car elle repose sur l'idée d'association des petites économies accumulées en vue d'acquiescer des obligations dont le remboursement peut procurer parfois un bénéfice appréciable, ce qui est arrivé à l'une des séries liquidées.

L'Epargne en participation fondée en 1888 sous les auspices de la Société neuchâteloise d'utilité publique, poursuit un double but: d'abord celui d'éloigner la tentation de confier des économies parfois péniblement amassées à des agences financières qu'il est impossible de contrôler, et ensuite d'engager ceux qui ont commencé à faire une économie à persévérer dans la voie où ils sont entrés, puisque c'est à l'expiration de 5 années seulement qu'ils prennent part à la répartition des épargnes accumulées pendant ce laps de temps.

Les caisses d'épargne, quelles qu'elles soient, sont des écoles de prévoyance qui apprennent à se restreindre dans le présent au profit de l'avenir des siens ou de soi-même. Elles font naître l'occasion, le désir et comme le besoin d'exercer une vertu privée et un devoir en famille. L'Epargne en participation étant une de ces institutions-là, elle se recommande donc d'elle-même.

Navigation à vapeur. — Samedi, à midi, le bateau à vapeur le « Hallwyl » a fait son entrée dans le port de Morat en le saluant de deux coups de canon. Les habitants de Morat ont vu réapparaître le vapeur avec une légitime satisfaction, après deux mois et treize jours d'interruption. Le bateau à vapeur n'a pu toucher les débarcadères de Praz et de Motier à cause des hautes eaux et des dégâts déjà causés par celles-ci.

Le service de la navigation entre Neuchâtel et Morat a été repris mardi. Le lac de Morat est complètement dégelé depuis samedi.

Pêche nouvelle. — Depuis quelques jours, nos pêcheurs rentrent au port leurs bateaux chargés des racines, grosses branches et troncs d'arbres qu'on peut voir flotter sur le lac, où les cours d'eau qui s'y jettent les amènent. Le déchargement opéré, les pêcheurs se transforment en bûcherons et fendent sur place le produit de leur pêche, —

qui en vaut bien une autre, quoi qu'elle vienne comme la moutarde après le dîner et qu'elle eût été mieux accueillie sans doute au commencement de notre rude et long hiver.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 3 avril.

Au Conseil national, M. Hilty dépeint les dangers auxquels serait exposée la Banque d'Etat en cas de guerre et déclare que la Constitution permet la création d'une banque privée ou d'une banque mixte, qu'il préfère.

M. Comtesse est partisan de la Banque d'Etat, mais d'une banque qui permette, en particulier, la coopération des cantons et des banques cantonales.

Les cantons ne veulent pas se laisser attacher par un fil d'or. Il ne leur suffit pas qu'on leur donne des satisfactions matérielles. Ils veulent participer à la direction.

M. Comtesse votera le renvoi au Conseil fédéral pour élaboration d'un nouveau projet qui tienne compte des observations faites et notamment du concours des cantons.

Paris, 3 avril.

La femme Richard, poursuivie pour injures envers un magistrat, a comparu aujourd'hui devant la onzième chambre du tribunal correctionnel. L'interrogatoire venait de commencer lorsqu'elle tira un coup de revolver chargé à blanc sur le président Lévrier. L'audience a été suspendue au milieu de la plus vive émotion. La femme a été aussitôt arrêtée.

Madrid, 3 avril.

A la Chambre, après plusieurs jours de discussion, M. Pedegras a retiré la proposition qu'il avait formulée dans le but d'amener le nouveau Cabinet à faire connaître les causes de la crise ministérielle. M. Sagasta a déclaré pendant le débat que le concours des libéraux ne ferait pas défaut au gouvernement. Enfin M. Canovas a dit de son côté que le nouveau Cabinet s'attacherait à la défense de toutes les libertés publiques.

Madrid, 3 avril.

Le ministre des finances entamera incessamment des négociations avec la Suisse afin d'empêcher l'introduction en Espagne d'articles allemands qui pénétreraient dans ce pays comme articles suisses.

Le ministre des finances a déclaré que le gouvernement avait perdu tout espoir de connaître le sort de la *Reine-Régente*.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA Feuille d'Avis)

Madrid, 4 avril.

Le maréchal Martinez Campos a quitté Madrid pour Cuba. Les ministres, les députés, les sénateurs, les généraux et une foule immense l'ont acclamé. Au départ du train, le maréchal a crié: « Vive la nation espagnole! vivent le roi et la reine! » La foule a répondu en criant: « Vive Martinez Campos! vive Cuba espagnol! »

Madrid, 4 avril.

Le maréchal Martinez Campos s'embarquera aujourd'hui à Cadix.

Bruxelles, 4 avril.

La Chambre, après un violent débat, a voté la clôture de la discussion sur le projet relatif à l'électorat communal; les socialistes ont quitté la salle des séances avant le vote. Le vote sur le projet aura probablement lieu aujourd'hui.

Simonosaki, 4 avril.

Le choléra augmente à Mogi, où il a été apporté par des navires de transports chinois.

AVIS TARDIFS

AU MAGASIN HORTICOLE

GRAINES de Légumes et de Fleurs

SALADE nouvelle.

Ed. BOREL-MONTI,

rue du Trésor 2 bis.

AVIS AUX ABONNÉS

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 mars sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements à trois mois dès le 31 mars. — Sauf avis contraire, nous préleverons en remboursement, dès le 8 avril, le montant des abonnements non encore réglés.

Monsieur Dardel-Pointet, Mesdemoiselles Thérèse et Marie Dardel, Monsieur et Madame Dardel-Javet et leur enfant, à Saint-Blaise, Mademoiselle Elmire Dardel, à Neuchâtel, Monsieur Arthur Dardel, au Maley, Monsieur Alfred Dardel-Geiser, à Marin, Monsieur et Madame James Dardel-Droz et leurs enfants, à Saint-Blaise, Madame veuve Dardel-Crible et ses enfants, à Dombresson, Madame veuve Adèle Dardel, au Maley, Monsieur Louis Pointet, à Serrières, et les familles Magnanat et Anderson, au canton de Vaud, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine,

Madame Marie-Louise DARDEL
née **POINTET**,

que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui dans sa 53^{me} année, après une longue et pénible maladie.

Saint-Blaise, le 3 avril 1895.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, de qui aurais-je peur; l'Eternel est la force de ma vie, de qui aurais-je frayeur.

Ps. XXVII, v. 1.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Saint-Blaise, vendredi 5 avril courant, à 1 1/2 heure de l'après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3166c

Monsieur le professeur Henri de Rougemont, Mesdemoiselles Elisabeth, Florence et Marthe de Rougemont, Messieurs Louis, Léopold et Georges de Rougemont, Madame de Pierre-de Pourtalès, Monsieur et Madame Alphonse DuPasquier, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Alfred de Coulon, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Maurice de Pourtalès, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Henri Carbonnier et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean Jéquier et leurs enfants, Mesdemoiselles Hedwige, Marie et Caroline de Rougemont, Monsieur et Madame Pierre de Montmolin et leurs enfants, Madame et Monsieur Henri de Montmolin et leurs enfants, Monsieur Arthur de Rougemont, Monsieur et Madame Alfred de Rougemont et leurs enfants, et les familles de Pierre, de Rougemont, de Pury-de Pierre et de Graffenried, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et parente,

Madame Mathilde DE ROUGEMONT
née **DE PIERRE**,

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui, dans sa 54^{me} année.

Neuchâtel, le 2 avril 1895.

Il nous rendra la vie, il nous relèvera et nous vivrons devant Lui. Osée VI, 2.

L'enterrement aura lieu jeudi 4 avril courant, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Faub. du Château 7. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3146

Les membres de l'Union chrétienne de jeunes gens sont priés d'assister au convoi funèbre de

Madame Mathilde DE ROUGEMONT,
mère de leur ami et collègue, G. de Rougemont.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Faubourg du Château 7. 3199

LE COMITÉ.

Messieurs les membres de l'Orchestre *Sainte-Cécile* sont priés d'assister au convoi funèbre de

Monsieur Melchior FUCHS,
père de leur collègue Albert Fuchs.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi à 1 heure.

Domicile mortuaire: Industrie 9. 3174

LE COMITÉ.

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

Bourse de Genève, du 3 avril 1895

Actions		Obligations	
Central-Suisse	691.—	3% féd. ch. def.	—
Jura-Simplon	106.—	3 1/2 fédéral 87.	107.—
Id. priv.	590.—	3% Gen. à lots	108.—
Id. bons	18.—	Jura-S. 3 1/2 %	507.75
N-E. Suisse anc.	702.—	Franco-Suisse	—
St-Gothard	922.—	N.-E. Suisse 4%	514.75
Union-S. anc.	490.—	Lomb. anc. 3%	367.—
Banque fédér.	—	Mérid. ital. 3%	286.—
Union fin. gen.	569.—	Douan. ott. 5%	—
Paris de Sétif	145.—	Prior. otto. 4%	483.50
Alpines	192.—	Consol. ott. 4%	470.—

Changes	France	Demandé	Offert
	100.32	100.32	100.37
	95.—	95.—	95.75
	25.30	25.30	25.34
Genève	123.80	123.80	123.90
	206.75	206.75	207.50

Cote de l'arg. fin en grén. en Suisse, fr. 115.50 le kil.

Genève 3 avril. Esc. Banq. du Com. 2 1/2 %

Bourse de Paris, du 3 avril 1895

Cours de clôture		Cours de clôture	
3% Français	108.—	Bq. de Paris	747.50
Italien 5%	85.12	Comptoir nat.	595.—
Russe 1891, 3%	94.50	Créd. lyonnais	818.75
Rus. Orient. 4%	67.80	Suez	3420.—
Egy. unif. 4%	591.—	Chem. Autrich.	948.75
Ext. Esp. 4%	73.18	Ch. Lombards	257.50
Portugais 3%	—	Ch. Méridion	630.—
Turc 4%	28.62	Ch. Nord-Esp.	105.—
		Ch. Saragosse	153.75
		Banq. d'omom.	731.62
		Crédit foncier	905.—
		Rio-Tinto	333.12

Ce numéro est de six pages.

Imprimerie H. WOLFRATH & Co

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
éditeurs de la Feuille d'Avis

LIVRAISON A BREF DÉLAI
DE
FACTURES
DE TOUTS FORMATS
EN-TÊTES DE LETTRES
Memorandums
Travail soigné. Prix modérés
TÉLÉPHONE

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Jean-Christian Krebs, agriculteur, sur les Monts du Locle. Date de l'ouverture de la faillite : 29 mars 1895. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 22 avril 1895.

— Succession répudiée de Julius Murbach, quand vivait chapelier à la Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation : 12 avril 1895.

— Faillite de Félix Ducommun, épicer, aux Ponts-de-Martel. Date de la clôture : 20 mars 1895.

— Par jugement en date du 27 mars 1895, le président du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a révoqué le jugement de ce tribunal du 3 novembre 1891, déclaratif de la faillite du citoyen Marie-Césaire-Lucien Bolard, distillateur, précédemment aux Eplatures.

— Bénéfice d'inventaire de Frédéric-Guillaume Quartier-dit-Maire, célibataire, horloger, à Neuchâtel où il est décédé le 12 février 1895. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au samedi 4 mai 1895, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge, de paix de Neuchâtel, qui siègera à l'hôtel de ville du dit lieu, le lundi 6 mai 1895, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Henri-Gustave Robert-dit-Rose, horloger, époux de Louise née Perrelet, domicilié au Locle, où il est décédé le 20 mars 1895. Inscriptions au greffe de la justice de paix du Locle jusqu'au samedi 4 mai 1895, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'hôtel de ville du Locle, le jeudi 9 mai prochain, dès 9 heures du matin.

— Par jugement en date du 5 mars 1895, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Charles-Eugène Maumary, horloger, domicilié à Dombresson, et Marianne Maumary née Leomagno, horlogère, domiciliée à Moutier, canton de Berne.

— Par jugement en date du 7 mars 1895, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Bertha Schutz née Fawer, domiciliée au Bas des Roches sur Couvet, et Frédéric Schutz, fromager, actuellement détenu au pénitencier de Thorberg (Berne).

— Par jugement en date du 7 mars 1895, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Théophile Richard, horloger, et Fanny-Eugénie Richard née Perret-Gentil, finisseuse de boîtes, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

— Par jugement en date du 4 mars 1895, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Anna-Elisabeth Spittler née Salvvisberg, journalière, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, et Jakob-Rudolf Spittler, serrurier, dont le domicile actuel est inconnu.

PUBLICATION SCOLAIRE
Montalchez. — Institutrice de la seconde classe mixte. Traitement : 900 fr.

29 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

PETITE BELLE
PAR
Zénaïde FLEURIOT

Mlle Madelon poussa un gros soupir, et dit à Belle :

— Quand partiras-tu, mon enfant ?

— Quand vous voudrez, ma tante, répondit Belle d'un ton soumis.

— Il fera beau pêcher demain, Belle, dit Pilote en essayant de regarder le ciel par les carreaux.

— Belle ne passera plus son temps à pêcher, Pilote, répondit Mlle Madelon avec une certaine majesté ; ce n'est pas pour cela que je la renvoie à Saint-Briec.

— Oh ! Mlle Clara me permettra bien d'aller une fois dans votre barque, s'écria Belle en regardant tendrement Pilote, dont le regard triste l'interrogeait. Va-t-elle toujours à l'eau, la pauvre vieille Mouette ?

— Toujours, Belle, et la semaine dernière à votre intention j'ai rempêché l'avant en belle couleur bleue. J'ai aussi fait une

Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 20 avril 1895. Examen de concours : sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 15 avril 1895, au président de la commission scolaire et en avisant le secrétariat du département de l'Instruction publique.

IMMEUBLES A VENDRE
VENTE D'IMMEUBLES
à Neuchâtel

Mercredi 10 avril 1895, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, salle de Justice de Paix, la Commune de Pesieux, héritière de Jean-Adolphe Fornachon, exposera en vente par voie d'enchères publiques, les deux immeubles ci-après, désignés comme suit au Cadastre de Neuchâtel, savoir :

Article 1056, pl. fo. 37, n° 7 et 8. Aux Poudrières, bâtiment et place de 161 mètres. Limites : Nord et Est, 68 ; Sud et Ouest, route cantonale de Neuchâtel à Pesieux.

La maisonnette est assurée 1600 fr.

Article 68, plan fo. 38, n° 38 à 40, et fo. 39, n° 6. Le Vauseyon, bâtiment, place et vergers de 15581 mètres carrés. Limites : Nord, le Seyon ; Est, le chemin de fer et 773 ; Sud, route cantonale de Neuchâtel à Pesieux ; Ouest, 1056 et 1057.

Les constructions sont assurées pour 17,000 fr.

L'immeuble, connu sous le nom de la Prise Fornachon, est dans un parfait état d'entretien ; la maison renferme, outre les logements, deux écuries, fenil et toutes dépendances.

Il est de notoriété publique que feu le greffier Fornachon a consacré des sommes importantes à l'amélioration de sa propriété et à l'établissement du chemin qui aboutit à la route cantonale.

La vente aura lieu d'abord par lots, puis les deux articles seront réunis.

L'adjudication aura lieu selon le mode qui conviendra le mieux au vendeur.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. H.-L. Henry, président du Conseil communal de Pesieux, soit au notaire Beaujon, à Neuchâtel, chargé de la vente, dépositaire du cahier des charges.

Neuchâtel, le 25 mars 1895. 2812

Sols à bâtir

A vendre un beau sol à bâtir, issue sur deux routes. S'adr. chez M. Krebs, rue de l'Hôpital n° 4. 3088

ANNONCES DE VENTE

Machine à coudre, à pied, système Singer, en très bon état, à vendre, pour cause de maladie. S'adr. à M^{me} Kohler, Industrie 10, 2^{me} étage. 2941

VERMOUTH
de TURIN, 1^{re} qualité 34
1 Fr. 20 le litre,
verre compris.
Le litre vide est repris à 20 cts.
Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
8, rue des Épancheurs, 8

20 à 30 quintaux de paille de froment, à vendre ou à échanger contre du fumier. S'adresser chez Justin Ecuyer, à Corcelles. 3097c

MIEL garanti pur
à 1 fr. LA LIVRE

Excellent beurre de La Sarraz
à 80 cts. LA DEMI-LIVRE

AU MAGASIN DE COMESTIBLES
P.-L. SOTTAZ
Rue du Seyon 2731

jolie rame bien fine, dont la poignée ronde sera douce à votre main. Mais vous ne saurez plus ramer peut-être ? ajouta-t-il en hésitant.

— On n'oublie pas cela, mon vieux Pilote, et vous verrez comme je saurai bien encore lever ma rame. Où est Gare-à-toi, Olive ? Pilote ne l'a pas vu.

— Dans la cuisine, je pense, avec Ronron, couché en travers sur ses oreilles. Ils deviennent enfin amis, comme vous savez.

— Chez Ronron, c'est un calcul, remarqua Mlle Madelon ; Gare-à-toi a le poil touffu, et cela réchauffe mon vieux chat.

Et elle ajouta, en regardant Belle :

— Que veux-tu ! il est vieux, et les vieux sont, dit-on, bien égoïstes.

— Oh ! pas tous, ma tante, répondit Belle avec son plus doux sourire.

— Tu trouves ? c'est bien aimable à toi. Mais si Olive allait faire manger quelque chose à ce pauvre Pilote ?

— C'est vrai, il est à jeun, je parie. Allons faire manger Pilote.

Elle prit le bras de sa tante, et ils passèrent tous dans la cuisine. Gare-à-toi était en effet couché dans un coin de la vaste cheminée, et Ronron, fort commodément allongé sur son cou puissant. Quand la porte s'ouvrit, les deux vieux amis soulevèrent leurs paupières.

— Parlez-lui, Pilote, dit Belle, je parie qu'il vous reconnaîtra à la voix.

Manufacture et commerce de
PIANOS
Grand et beau choix pour la vente et la location. 229

Le plus grand Magasin du Canton
rue Fourtalès nos 9 & 11, 1^{er} étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHÂTEL

Ouverture de la saison de Printemps — Nouveau rayon de CONFECTIONS au 1^{er} étage

Choix superbe en Mantes et Mantilles noires, JAQUETTES noires et Jaquettes couleurs, depuis 4 fr. 80

Le plus grand choix de **Collets** noirs et couleurs jusqu'à 2-4 fr. — CORSETS de 3.50 à 10 fr.

TÉLÉPHONE 3088

A LA HALLE AUX TISSUS, Alfred DOLLEYRES, Epancheurs 11

A vendre deux chiens, âgés de trois mois, excellents pour la garde, ainsi qu'une bonne chèvre. S'adr. Trois-Portes 14. 3083c

SEIGLE de printemps pour semence, à vendre, chez M. Fréd. Verdan, aux Isles, près Areuse. 3082

MAGASIN DU PRINTEMPS
Rue de l'Hôpital

OCCASION
Un lot de coupons de beaux lainages, à 1 fr. le mètre.
Un lot de jaquettes.
Collets, caoutchoucs pour dames et fillettes, 2 fr. pièce.
Un lot de blouses laine pour dames et fillettes, 1 fr. 50 pièce. 3051

Ancienne maison Alfred MOREL
Paul COLIN & Cie
SUCCESSIONS
2, TERREAUX, 2

Vins de Neuchâtel vieux et nouveaux.
Vins rouges de table.
Vins fins de France. 814

SALAMI
nouveau vrai Milanais.
Au magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, rue des Épancheurs, 8 35

CONTINUATION DE LA LIQUIDATION
JUSQU'A REMISE DU MAGASIN 1855
chez M^{me} FRECH, rue du Seyon 7
Dépôt des remèdes Mattei.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME
Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : M^{me} BETTENS - CLERC, Place du Marché, et M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n° 2.

VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE
à l'importé, à partir de 45 cent. le litre.
Rabais importants en prenant 100 litres.
On livre à domicile par 6 litres au moins.

GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES
Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac
Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

Pendant toute la Saison

Cycles JAMES, machines de luxe, munies des derniers perfectionnements. Qualité supérieure sous tous rapports. Bicyclettes Course, 9 1/2 à 11 kgs, ou Routières, 13 à 16 kgs, pneumatiques Dunlop ou autres, accessoires 1^{er} choix, Fr. 450

Tricycles et Tandems » 615

Cycles BROOKES, avec cadres et freins Eclipse, tout nouveaux, d'une grande rigidité (très appréciés au Salon du Cycle).

Bicyclettes, avec pneumatiques Dunlop et accessoires complets, depuis Fr. 315

BICYCLETTES CONVERTIBLES — TRICYCLES — TANDEMS

Cycles VALE, bicyclettes derniers modèles, gros tubes, etc., pneumatiques Dunlop et accessoires Fr. 345

ED. FAURE FILS, A CORTAILLOD
Accessoires. — Réparations. — Transformations. — Location.

Occasion exceptionnelle ! — Plusieurs machines PEUGEOT, avec pneumatiques et caoutchoucs creux, à prix très réduits. 2559

— Tu ne serais sans doute pas fâchée de partir aujourd'hui ? dit-elle ; va faire tes malles, mon enfant ; tu pourras prendre le train de onze heures, afin de ne pas arriver de nuit au Légué.

Belle ne se le fit pas dire deux fois. Rennes lui pesait, Rennes l'ennuyait ; il fallait qu'elle quittât Rennes, et qu'elle allât revoir la mer et son pays.

Quand vint le soir, les trois vieillards se retrouvèrent seuls dans le vieux magasin.

— Je crois toujours entendre son pas, disait Olive en soufflant le feu avec une sorte de rage. Pourquoi l'avoir laissée partir, Mademoiselle ?

— Je suis toujours sur le point de demander où est restée Belle, ajouta M. Michel avec une tristesse résignée.

Mlle Madelon, assise à sa place ordinaire, tenait à demi fermé son antique formulaire, et regardait vaguement au dehors.

— Je l'avais bien pensé, murmura-t-elle, une fleur ne pouvait longtemps aimer à vivre ici.

ÉPILOGUE

Un jeune homme remontait la rue neuve qui a été récemment percée dans un quartier voisin du Thabor.

Son costume de voyage accusait un Parisien, ou du moins un homme habi-

CRÈME
de toute première qualité

se conservant dans les bouteilles fermées plusieurs mois et plusieurs jours encore après qu'on a ouvert la bouteille et bientôt soigneusement refermé. (H. 1409a Y.)

DÉPÔTS :
E. MORTIER, rue de l'Hôpital.
F. GAUDARD, faubourg de l'Hôpital.

TONNELLERIE 1559
VASES de TRANSPORT et de CAVE
FUTAILLES et BARILS
chêne et frêne, genre français.
TRAVAIL DE CONFIANCE
JEAN STRAUB
Gibraltar, NEUCHÂTEL

PAPETERIE
A. ZIRNGIEBEL fils
Rue du Seyon
et rue des Moulins 8

Timbres en caoutchouc.
Cachets à encre.
Tableaux-réclames.

Echantillons et prix-courants à disposition. 2922

A 1 fr. 30 la bouteille fédérale
verre perdu : 2311c
VIN DE MALAGA DORÉ
VIN DE MADÈRE VIEUX
JULES PANIER, épicerie
NEUCHÂTEL

CONTINUATION DE LA LIQUIDATION
JUSQU'A REMISE DU MAGASIN 1855
chez M^{me} FRECH, rue du Seyon 7
Dépôt des remèdes Mattei.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME
Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : M^{me} BETTENS - CLERC, Place du Marché, et M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n° 2.

VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE
à l'importé, à partir de 45 cent. le litre.
Rabais importants en prenant 100 litres.
On livre à domicile par 6 litres au moins.

GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES
Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac
Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

Pendant toute la Saison

Cycles JAMES, machines de luxe, munies des derniers perfectionnements. Qualité supérieure sous tous rapports. Bicyclettes Course, 9 1/2 à 11 kgs, ou Routières, 13 à 16 kgs, pneumatiques Dunlop ou autres, accessoires 1^{er} choix, Fr. 450

Tricycles et Tandems » 615

Cycles BROOKES, avec cadres et freins Eclipse, tout nouveaux, d'une grande rigidité (très appréciés au Salon du Cycle).

Bicyclettes, avec pneumatiques Dunlop et accessoires complets, depuis Fr. 315

BICYCLETTES CONVERTIBLES — TRICYCLES — TANDEMS

Cycles VALE, bicyclettes derniers modèles, gros tubes, etc., pneumatiques Dunlop et accessoires Fr. 345

ED. FAURE FILS, A CORTAILLOD
Accessoires. — Réparations. — Transformations. — Location.

Occasion exceptionnelle ! — Plusieurs machines PEUGEOT, avec pneumatiques et caoutchoucs creux, à prix très réduits. 2559

tant Paris. La mode même masculine commence toujours par s'essayer dans la ville capitale de son royaume, et, quelque portée à l'émulation que soit une ville de province, elle met quelque temps à imiter dans toute sa nouveauté, et parfois dans toute son étrangeté, la mode du jour. Aussi un homme ou une femme habitant Paris produisent-ils toujours un certain effet en débarquant dans une ville un peu éloignée de la capitale. Le voyageur attirait donc un peu l'attention des passants, mais il n'y prenait pas garde.

— Il marchait regardant les jolis hôtels qui s'élevaient à sa droite et à sa gauche, et il s'arrêtait parfois tout hésitant. Enfin il s'arrêta devant une de ces gracieuses constructions de fantaisie qui deviennent à la mode aussi, et qui donnent à une ville un aspect si neuf et si riant.

— Qui demeure dans cet hôtel ? demanda-t-il à des ouvriers qui s'occupaient du tuffau.

— Monsieur Blaise Leroux, Monsieur. Le jeune homme leva les yeux vers le petit palais, où rien ne manquait : fronton sculpté, balcon à jour, tourelles élégantes, et tout cela placé au milieu d'un jardin naissant, mais déjà verdoyant et dessiné avec beaucoup de goût.

— Allons, murmura-t-il, il faut bien que je le croie.

Et il monta le perron. Le vestibule

SPECIALITÉS HYGIENIQUES les plus appréciées DEPUIS 20 ANS !!!

10 diplômes d'honneur et 20 médailles décernées en 20 ans

Véritable Cognac Golliez ferrugineux

Dissipe promptement
Anémie
Pâles couleurs
Migraines
Manque d'appétit
Epuisement
Mauvaises digestions
Affaiblissement



Réputation universelle
comme
Réparateur des forces
Stimulant
Reconstituant
pour personnes
affaiblies, délicates,
convalescentes.

Refusez les contrefaçons qui ne portent pas la
marque des Deux Palmiers.

En vente en flacons de 2.50 et 5 francs dans les pharmacies
et bonnes drogueries.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

DÉPURATIF GOLLIEZ

Sirop au brou de noix ferrugineux

Dépuratif
énergique
contre
Scrofules
Humeurs, Dartres
Rachitisme
Vices du sang



Très recommandé
contre les
Eruptions de la peau
Glandes
Clous, Boutons
Feux au visage

Remplace les tisanes et l'huile de foie de morue

Pour éviter les contrefaçons et imitations, demandez expressément
dans les pharmacies le

Véritable Dépuratif Golliez

Marque des Deux Palmiers

de **Fréd. GOLLIEZ, à Morat**

En flacons de 3 fr. et 5.50.

10 diplômes d'honneur et 20 médailles en 20 ans

ALCOOL GOLLIEZ à la Menthe et Camomille.

Le seul véritable avec la marque des deux Palmiers.

INDISPENSABLE
dans
chaque ménage
en attendant
le médecin.



Produit hygiénique
très apprécié.

20 ans de succès

Le demi-flacon :
1 franc.

Le grand flacon :
2 francs.

Le seul efficace contre les maux d'estomac, vapeurs, défaillances,
évanouissements, maux de cœur, nausées, crises de nerfs, diges-
tions laborieuses, migraine, etc. (H. 8215 X.)

Excellent stimulant pour touristes, militaires, vélocipédistes.

En vente dans les Pharmacies, Drogueries, etc.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

AVIS DIVERS

Institut de jeunes gens, J. MISTELI,
à Soleure. — Langues modernes, sciences
commerciales et techniques. Prospectus
et conditions sur demande. (H. 1306 Y)

Brasserie de l'INDUSTRIE

SALVATOR

LA BALOISE

Compagnie d'assurances sur la vie et contre les accidents

Fondée en 1864

Fonds de garantie : Plus de 45 millions de francs

Assurance de petits capitaux (assurance populaire) avec des réductions
importantes sur les tarifs de tous les autres établissements qui pratiquent l'assurance
populaire. Paiement des primes simplifié, sans timbres ni cartes. On peut avoir des
renseignements plus complets, gratuits, chez MM. les agents de Neuchâtel, ainsi
que chez tous les agents locaux. 2907

On cherche, à de favorables conditions, DES AGENTS SÉRIEUX

AUX ÉLEVEURS DE JEUNES BESTIAUX

L'Usine de Steigmühle Töss près Winterthur, propriétaire Rud.
Bossard, maison fondée en 1868, s'occupe exclusivement de la fabrication de
produits d'avoine.

La farine alimentaire remplaçant le lait provenant de cet établis-
sement, destinée à l'élevage des jeunes bestiaux (veaux et porcelets), est en
vente à fr. 10.— le sac de 25 kilos :

A Neuchâtel, chez M. Wm Schilli, négociant, et
à Neuveville, M. G.-H. Meier, marchand de farines.

Aux adresses ci-dessus on peut se procurer gratis la brochure traitant la
composition et la valeur nutritive de ce produit, ainsi que le mode d'emploi
et une quantité de récents certificats démontrant d'une manière irréfutable les
excellents résultats obtenus dans la Suisse allemande par l'emploi de cette
farine alimentaire pour l'élevage des jeunes bestiaux. (H. 1249 Y.)

M^{me} FREY-GOUMOËNS, au Magasin de Modes

RUE DE SPANCHEURS

recommande l'ÉTABLISSEMENT DE LAVAGE ET DE TEINTURERIE CHI-
MIQUE D'HABITS C. LADENDORFF, BALE, qu'elle représente.

Service prompt et prix modérés. (H. 1080 Q.)

Pension et jolie chambre, Industrie 15,
2^{me} étage. 2789c

L'Institut BEIESTEIN à NASSAU

reçoit un certain nombre de jeunes filles
qui désirent apprendre l'allemand et com-
pléter leur instruction. Éducation chré-
tienne. Villa charmante et bien située.

Pour références, s'adresser à M^{me}
Roulet-Anker, à St-Blaise, ou aux
demoiselles Beielstein, Villa Beielstein,
Nassau. (H. 2883 N)

était désert. Il regarda autour de lui, et,
croyant entendre un bruit de voix dans
un appartement voisin, il marcha vers
une porte du fond et l'ouvrit. Il se trouva
dans une salle à manger magnifiquement
et classiquement meublée en vieux chêne,
et, de ce salon, dont les portes étaient
ouvertes à deux battants, il put admirer
une enfilade d'appartements dont les
hautes glaces reflétaient le luxe
ameublement. Il put même apercevoir,
à l'autre extrémité de la maison, un petit
groupe en l'honneur duquel sans doute
s'étaient ouvertes les portes, et qui mar-
chait lentement, inspectant minutieusement
les appartements.

Ce groupe était composé de M. Blaise
Leroux, du conseiller Daumer et de Mlle
Sophie, dont les glaces multipliaient la
lourde et belle personne.

M. Leroux, vêtu avec une élégance
tout à fait inusitée, faisait remarquer
avec complaisance les beautés de détail.
Son doigt se levait vers le plafond pour
indiquer aux yeux ternes de Mlle Sophie
la guirlande délicatement fouillée qui en
ornait les contours ; il s'arrêtait au-des-
sous du tableau de prix appendu dans
l'endroit le plus favorable pour le faire
bien ressortir ; devant chaque fenêtre il
faisait une halte, afin sans doute de laisser
admirer la perspective : il avait un
mot pour chaque meuble, une réflexion
pour chaque objet, et, à chaque pas, une
expression de plus en plus admirative

M^{lle} HEGER, Tailleuse

12, Faubourg du Lac, 12

se recommande pour de l'ouvrage en
journal ou à la maison. 3076c

VARIÉTÉS

ENTRE FEMMES

En cette saison de concerts, j'ai pensé,
Mesdames, qu'il vous serait agréable que
nous causions ensemble d'une grande

se peignait sur le visage morne et régulier
de Mlle Sophie.

Dans un de ces mouvements, M. Le-
roux se tourna vers l'appartement dont
le jeune homme semblait ne pas vouloir
franchir le seuil, et son œil vit l'aperçut.
Un étonnement vrai se peignit sur ses
traits, et il lui sourit de loin. Le jeune
homme, se voyant découvert, s'avança
au-devant de M. Leroux qui s'avançait
vers lui. Les deux hommes échangèrent
une cordiale poignée de mains.

— Faut-il vous présenter mon neveu ?
dit M. Leroux en se tournant vers les
visiteurs.

— C'est inutile, dit le conseiller Daumer
en tendant la main au jeune homme
qui s'était découvert. Enfin, on vous re-
voit, mon cher Francis.

C'était Francis, Francis un peu vieilli,
un peu usé par le travail, par les soucis,
par ces gigantesques efforts que fait l'ar-
tiste jaloux de sortir de la foule, mais
singulièrement embelli par cette expres-
sion à la fois calme, hardie et rayonnante
qui révèle un artiste sérieux à ses
premiers succès.

Mlle Sophie le regardait avec un sin-
cère étonnement. Elle ne se rendait pas
bien compte du changement qui s'était
opéré en lui, mais elle le trouvait de
tous points changé à son avantage : lui
l'avait regardée avec une profonde in-
différence ; à sa vue son cœur était resté
parfaitement calme, et il avait même

artiste de l'Opéra, et j'ai songé à M^{me}
Rose Caron, la créatrice de *Lohengrin*,
la *Walkyrie*, *Djelmia*, *Sigurd*, *Othello*,
et surtout *Salammbo*, opéra en cinq
actes, tiré du roman de Gustave Flau-
bert, par M. Camille du Lucle, et mis en
musique par M. Ernest Reyer.

Cette cantatrice merveilleuse, doublée
d'une tragédienne supérieure, est née à
Manerville (Seine-et-Oise), en novembre
1837. A peine adolescente, elle épousait
son premier professeur de musique, M.
Caron, un pianiste de talent, dont elle
porte toujours le nom, quoique son union
ait été annulée par le divorce. Son nom
de jeune fille était Rose-Lucile Meunier.
Elle était pauvre. A seize ans, elle entra
au Conservatoire. Elle avait alors une
jolie voix de soprano, d'une grande frai-
cheur. Ses professeurs la destinant au
genre léger, on la fit vocaliser, on lui fit
« battre des trilles », on lui enseigna
l'art de sourire gentiment, car on voyait
en elle une future Dugazon.

Heureusement pour son avenir, elle
fut remarquée par une grande artiste,
devenue professeur : M^{me} Marie Sasse
comprit que Rose Caron était née pour
les grands rôles tragiques du répertoire
et qu'elle saurait communiquer au pu-
blic les fortes émotions du drame lyrique
moderne. Elle la prit comme élève et
développa sa belle voix, dont l'étendue
merveilleuse va du contralto au soprano
presque aigu.

Rose Caron sortit du Conservatoire en
1882, avec un deuxième prix de chant
et un premier accessit d'opéra. Elle fut
engagée au théâtre de la Monnaie de
Bruxelles et y fit sa première et magni-
fique création : le rôle de Brunehilde
dans le *Sigurd* de M. Ernest Reyer. Son
succès fut éclatant. Elle resta à ce théâtre
de 1882 à 1885. Outre ce rôle de Brune-
hilde, merveilleusement approprié à son
talent et à sa physionomie, elle chanta,
avec un grand succès, Elisabeth, d'*Henry*
XIII, Elsa, de *Lohengrin*, et person-
nifia les héroïnes des *Maîtres chanteurs*
de Wagner et du *Méphistophélès* de
Boïto.

En 1885, elle fut engagée à l'Opéra de
Paris, pour y créer de nouveau la Brune-
hilde de *Sigurd*. Bientôt elle fut l'artiste
préférée du public, qui l'applaudit dans
plusieurs rôles du répertoire. La direc-
tion de l'Opéra eut le tort de la laisser
retourner à Bruxelles, en 1887, pour
créer *Jocelyn* et ensuite *Salammbo*. C'est
même à cause de son engagement à Brue-
xelles que cette dernière œuvre fut don-
née d'abord à la capitale belge, de pré-
férence à Paris. M. Reyer ayant déclaré
qu'il ne laisserait jouer son ouvrage que
par le théâtre où se trouverait engagée
l'artiste exceptionnelle qui avait créé la
Brunehilde de *Sigurd*.

souri à la pensée de ce qu'elle avait été
pour lui dans le passé.

— Vous ne nous gênez pas, Monsieur
l'artiste, reprit M. Daumer ; il me semble
qu'il y a longtemps que vous êtes parti
de Rennes.

— Deux ans, Monsieur.

— Et vous n'y êtes pas revenu une
seule fois depuis ?

— Non, Monsieur.

— Ingrat ! voilà ce que c'est que de
devenir célèbre.

— Il n'y a pas d'ingratitude, Monsieur,
répondit gravement Francis. Que lais-
sais-je à Rennes, en définitive ? une
tombe, rien de plus ; et son regard froid
heurtait le regard froid de Mlle Sophie.
Mlle Sophie était femme, partant douée
d'une certaine dose de perspicacité ; elle
sentit qu'elle était complètement oubliée,
et prit son air le plus rogue et le plus
ennuyé.

— As-tu fait porter tes bagages ici ?
demanda M. Leroux.

— Non, mon oncle. Je ne savais pas
trop où se trouvait votre nouvelle de-
meure.

— Je croyais t'avoir donné mon
adresse.

— Non ; vous m'aviez seulement averti
que vous aviez quitté la vieille maison.
— Tu vas donc être obligé de retour-
ner à l'hôtel ? Veux-tu que j'y envoie
un de mes gens ?

Ses gens ! Francis dissimula un sou-

M^{me} Rose Caron est rentrée à l'Opéra
en 1890 et a créé *Lohengrin*, la *Wal-
kyrie*, *Salammbo*, etc. Elle a reçu les
palmes d'officier de l'Instruction pu-
blique.

J'ai vu plusieurs portraits d'elle. Un
de face en *Salammbo*, bizarre et su-
perbe, avec l'étrange diadème orné de
plumes de paon et d'une large aigrette,
et ses cheveux noirs tombant de chaque
côté du visage en deux lourdes masses.

Un autre, de profil, en costume de
ville, très simple. Ce portrait est accom-
pagné d'un autographe, dont voici la ten-
sion : « Qui me donnera, colombes, vos
ailes ? » Signé : Rose Caron. Cette aspi-
ration vers l'idéal est d'une élégante
écriture, régulière, et penchée comme
l'écriture des impressionnables.

En regard de ce portrait était celui du
compositeur dont elle est l'interprète de
prédilection, avec une ligne de sa petite
écriture, très droite, et sa signature qui
ne manque pas de caractère. La phrase
écrite de la main du maître était celle-ci :
« Les Italiens et les Allemands aiment la
musique ; les Français ne la détestent
pas. »

Reyer est l'ennemi de la réclame et
des interviews ; malgré cela, plusieurs
biographies de lui ont été publiées. J'en
extrais les détails suivants : Il se nomme
Rey, de son véritable nom. Il est né à
Marseille, en 1823. A six ans, on le mit
à une école de musique, où il obtint
deux prix de solfège, ce qui dénotait
déjà d'heureuses dispositions pour la
musique.

Lorsqu'il eut 16 ans, sa famille ju-
geant que l'art est un médiocre gagne-
pain, l'envoya en Afrique, chez Louis
Farreuch, son oncle, alors trésorier-
payeur-général dans la province de
Constantine. Louis Farreuch était un
musicien distingué, à la fois flûtiste,
pianiste et écrivain musical, auteur d'une
œuvre qui lui demanda vingt ans de re-
cherches : *Le trésor des pianistes*, col-
lection comprenant, arrangées pour
piano, les œuvres complètes de Mozart,
Beethoven et Weber.

M^{me} Farreuch était, elle aussi, pianiste
et compositeur, et la musique instru-
mentale qu'elle a laissée appartient au
plus pur genre classique. On comprend
qu'avec de tels maîtres le jeune Reyer
dut faire de rapides progrès. Il s'adonna
à la composition, organisa des concerts,
écrivit quelques romances et une messe
restée inédite.

En 1842, M^{me} Farreuch fut nommée,
par arrêté ministériel, professeur de
piano au Conservatoire de Paris, et lors-
que son neveu vint habiter cette ville
avec elle, elle s'attacha à perfectionner
ses connaissances musicales.

rire. Tout ce qu'il voyait en ce moment
l'ébahissait.

— Je vous remercie, dit-il ; je verrai
plus tard, ou j'irai moi-même. Mais je
ne veux pas vous gêner plus longtemps.

— Tu ne nous gênes point. Je faisais
visiter ma petite maison à Mlle Sophie,
qui se connaît en élégance et en choses
de bon goût, et qui a bien voulu venir me
donner son avis sur l'ameublement d'un
boudoir dont je ne savais en vérité com-
ment sortir.

— Oh ! mon oncle, vous êtes modeste,
dit Francis en jetant un coup d'œil au-
tour de lui. Quand on a si bien réussi,
on ne doit plus douter de soi.

— Tu trouves donc ma petite maison
jolie ?

— Charmante !

— Allons, j'en suis bien aise, dit M.
Leroux en se frottant le menton, suivant
sa vieille habitude. Mlle Sophie a bien
voulu tout approuver ; Daumer aussi, et
toi, mon illustre artiste, tu partages leur
opinion. Je serais bien difficile, en effet,
si je ne me montrais pas un peu satis-
fait.

— Vous pouvez l'être, mon oncle, dit
Francis, vous avez fait là presque une
œuvre d'art. A bientôt.

Il salua le conseiller et sa fille, et
sortit.

(A suivre.)

Le jeune compositeur se lia avec Thé-
ophile Gautier, qui écrivit pour lui le
Sélem, ode-symphonique orientale pour
chœur, soli et orchestre, dont la musique
se recommande par une grâce exquise
et un véritable sentiment poétique et
pittoresque. Meyerbeer prodigua au *Sélem*
ses applaudissements, et Berlioz en fit
un grand éloge dans son feuilleton des
Débats.

Reyer composa ensuite *Maître Wolf-
ram*, acte charmant, dont les paroles
étaient de Méry et Gautier et qui réussit
brillamment au Théâtre-Lyrique, en
1854.

En 1858, M. Reyer donnait à l'Opéra
un ballet en deux actes : *Sacountala*.
Trois ans plus tard : *La Statue*, opéra
en trois actes, mit le sceau à sa renom-
mée. Enfin vint *Erostrate*, puis *Sigurd*,
qui peut être considéré comme une des
manifestations artistiques les plus hautes
de cette fin de siècle.

M. Ernest Reyer est décoré de la Lé-
gion d'honneur, de l'ordre de Léopold et
de l'Aigle rouge de Prusse. En 1876 il
fut nommé membre de l'Institut en rem-
placement de Félicien David ; il est, de
plus, bibliothécaire de l'Opéra et inspec-
teur des Conservatoires de province,
subventionnés par l'Etat. Critique judi-
cieux, il a écrit de nombreux articles
dans divers journaux et a succédé, en
1866, à Berlioz, comme feuilletoniste du
Journal des Débats. Sa dernière œuvre,
Salammbo, qui a été représentée pour
la première fois sur le théâtre national
de l'Opéra de Paris, le lundi 16 mai
1892, a soulevé parmi les dilettanti un
enthousiasme indicible.

L'action est empruntée au chef-d'œuvre
de Gustave Flaubert. Voici le sujet
en quelques mots : Mathô, le farouche
mercenaire, épris de la fille d'Hamil-
car, a pénétré dans le temple de la
déesse Tanit, pour dérober le zaïmph,
manteau sacré, et l'offrir à l'adorée. Les
prêtres de Carthage voudraient le lui re-
prendre, mais aucun d'eux n'ose toucher
« la voile de lumière », craignant d'af-
fronter la mort. La vierge Salammbo se
dévoue pour ravoir le zaïmph, elle se di-
rige vers le camp des mercenaires qui
est commandé par Mathô, le ravisseur.
Celui-ci lui révèle son amour et l'enve-
loppe du radieux symbole comme d'un
manteau nuptial.

Mais Salammbo est promise à Marr' Ha-
va, roi Numide. Avant la cérémonie du
mariage, un sacrifice sanglant doit être
offert à la déesse Tanit en expiation du
rapt de son voile. L'auteur de ce rapt,
Mathô, est la victime désignée et le peu-
ple réclame sa mort de la main de Sa-
lammbo. Celle-ci, qui aime Mathô, se tue
au lieu de le poignarder, et Mathô, bris-
ant ses liens, se frappe à son tour et
meurt près de Salammbo.

Je n'ai pas vu représenter l'opéra,
mais j'ai lu le roman de Gustave Flau-
bert. Il avait mis, paraît-il, une dizaine
d'années à l'écrire, fouillant toutes les
bibliothèques et consultant des monta-
gnes de livres, afin d'arriver à une par-
faite exactitude de détails.

Impossible de terminer ces esquisses
sans donner quelques détails intimes
sur les goûts du compositeur E. Reyer.
Il aime les tulipes, le billard et la pipe.
Son balcon est transformé en parterre,
comme celui de Judith Gauthier qui,
parmi les frondeuses de ses plantes
exotiques, élève des rossignols.

Reyer se lève de grand matin et sa
première occupation est d'arroser son
parterre aérien. Son appartement est
plein de meubles, bibelots et tapis d'O-
rient. Aux murs, instruments de musi-
que et armes de même origine.

Un peu partout des tableaux d'amis,
des portraits, des photographies d'ar-
tistes, de compositeurs, et une superbe
miniature de Rose Caron, peinte par
Toulmonat. Enfin il a une collection de
pipes et de chiboucks de tous les mo-
dèles.

L'homme n'est pas parfait décidément,
et j'aime mieux revenir à la poétique
aspiration de Rose Caron et répéter avec
elle, en terminant : « Qui me donnera,
Colombes, vos ailes ? »

Jeanne DE PARIS.

Toujours belle MACULATURE à 30 cent.
le kilo, au Bureau de cette Feuille.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^{ie}